8eme annee—No 49 MONTREAL, JEUDI, 22 AVRIL 1886 Le numero: 1 cent

LA PATRIE

Paraît tous les jours à midi et à 5 heures du soir. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Les frais de port sont à la charge de l'éditeur-propriétaire. L'abonnement est invariablement payable d'avance. Nous ne faisons jamais exception à cette règle.

ABONNEMENTS

UN AN $4.00
SIX MOIS 2.00
TROIS MOIS 1.00

Toutes les correspondances, Lettres d'affaires, lettres chargées, communications, etc., devront être adressées à

H. BEAUGRAND,
Directeur du PEUPLE et de LA PATRIE,
MONTREAL.

LA PATRIE

JOURNAL DU SOIR

LE PEUPLE

Edition Hebdomadaire de LA PATRIE, paraît tous les Samedis. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

ABONNEMENTS

UN AN $1.00
SIX MOIS 0.50

ANNONCES

Dix cents la ligne, première insertion, et 5 cents la ligne pour chaque insertion subséquente. Payable d'avance. Une remise libérale sera faite pour les annonces à longs termes.

H. BEAUGRAND,
DIRECTEUR-PROPRIETAIRE.

ADMINISTRATION ET REDACTION — *De 8 heures du matin à 6 heures du soir.* — *Nos 31, 33, 33½, 35 RUE SAINT-GABRIEL* — H. BEAUGRAND, DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE — *Nos 31, 33, 33½, 35 RUE SAINT-GABRIEL* — *PAR LE PORTEUR À DOMICILE, EN VILLE, 8 cents par semaine.*

LA PATRIE

MONTREAL, 22 AVRIL 1886.

Courrier

M. McLane, ambassadeur américain à Paris, retournera aux Etats-Unis au mois de mai.

On annonce qu'à partir du 5 mai prochain, l'American Cable Company prendra les dépêches pour l'Europe à raison de six cents par mot.

L'Albani chantera l'ode de Tennyson à l'ouverture de l'exposition coloniale, à Londres, le 4 mai prochain. Des prix fabuleux sont offerts pour les sièges réservés.

Tous les témoins dans la cause de Marcette ont été entendus. Les avocats adresseront la parole au jury aujourd'hui et il est probable qu'un verdict sera rendu ce soir.

On s'attend d'heure en heure à un conflit sur la frontière grecque. La Grèce a pris une attitude très provocante qui a pour effet de rendre la Turquie furieuse.

Le marquis de Salisbury a publié une lettre hier dans laquelle il exprime la conviction que la nation va repousser avec indignation le plan désespéré de M. Gladstone pour le gouvernement de l'Irlande.

Une assemblée de l'association conservatrice a été convoquée à Londres pour le 15 mai dans le but de considérer la question du Home Rule et de réorganiser le parti. Dans la soirée lord Salisbury portera la parole à la salle Saint James.

Les chambres hautes

Les chambres hautes ne sont plus à la mode. Toutes celles qui ont des privilèges séculaires à défendre ont fort à faire pour résister au courant du siècle; et il est permis de croire que là où elles ne représentent ni traditions, ni droits, comme cela se trouve être précisement le cas du Canada, elles ne résisteront pas longtemps.

Le projet de *home rule* déposé par M. Gladstone à la chambre des Communes est un curieux exemple de la défaveur dans laquelle la pairie commence, même en Angleterre, à être tenue par l'opinion publique.

La partie du projet de M. Gladstone qui concerne les deux branches de la législature irlandaise n'est pas assurément à plus irréprochable. Mais il est visible — et c'est le point que nous voulons retenir — que l'éminent homme d'Etat a hésité, cherché un compromis entre son désir d'instituer dans le fonctionnement du *home rule* un élément de pondération et le sentiment profond de l'anachronisme qu'offrirait, de notre temps, la résurrection d'une chambre des lords.

Réduit à sa plus simple expression, le projet de M. Gladstone consiste à donner à la pairie ou pour mieux dire à la grande propriété, une part de représentation dans l'assemblée unique qui devra siéger à Dublin. Les vingt-deux pairs représentatifs d'Irlande seront députés de droit. C'est une concession au principe de la *représentation des intérêts*. C'est un artifice très analogue à celui que la restauration avait introduit, en France, en 1820, sous le nom de loi du *double vote*. En fait, c'est le glas funèbre des chambres hautes.

Il y a cependant un phénomène plus curieux et plus significatif encore que l'abandon fait par M. Gladstone de la chambre des lords d'Irlande. C'est la façon dont son projet a été apprécié, sur ce point spécial, par les diverses nuances de l'opinion anglaise ou irlandaise.

M. Parnell a critiqué comme excessif ce que ce projet laisse subsister de privilèges en faveur de l'aristocratie terrienne. Les radicaux amis de M. Chamberlain se sont naturellement prononcés dans le même sens; et les *tories*, tout en faisant des gorges chaudes sur les incohérences et le caractère bizarre du système de représentation adopté par M. Gladstone, n'ont pas songé à élever la voix pour se plaindre de l'abandon du principe des deux chambres. Ils ont dit que la combinaison mixte du chef libéral était mauvaise. Pas un n'a songé à demander une chambre des pairs!

Il est clair que, même pour les tories les plus enracinés, la chambre des lords d'Angleterre est une institution excellente, parce qu'elle existe, parce qu'elle fait partie de la constitution, de l'histoire politique et de la vie sociale de l'Angleterre. La chambre des lords est pour eux un monument national.....un de ces monuments qu'on respecte, qu'on conserve, qu'on glorifie au besoin, mais que personne ne songerait à construire dans les pays où ils n'existent pas.

Ici, apparaît, une fois de plus, le caractère essentiellement réaliste de la politique anglaise. La chambre des lords est pour les conservateurs anglais une des pierres angulaires du système conservateur anglais, non parce qu'elle est une chambre haute quelconque, mais parce qu'elle est la chambre des lords d'Angleterre. Partout ailleurs, et en dehors d'une organisation sociale déterminée qui se relie à un passé qui est le leur, les tories anglais ne semblent pas avoir d'opinion parfaitement arrêtée sur la question abstraite de la division en deux chambres. La *question de principe* n'existe point pour eux, en dehors de l'histoire et de la tradition; et dans les pays neufs, ou tout simplement dans les pays qui ne possèdent point la pairie anglaise, ils inclineraient plus volontiers pour le système d'une chambre unique.

Il y a pour nous un enseignement, sur lequel il est inutile d'insister, dans cet état d'esprit des hommes politiques anglais. Pendant qu'au Canada nous nous évertuons à copier servilement les institutions et jusqu'aux pratiques les plus bizarres du parlementarisme anglais, les Anglais sont disposés à trouver parfaitement ridicule qu'on leur emprunte certaines vieilleries dont le mérite ne consiste guère pour eux que dans leur ancienneté et dans le lien qu'elles forment entre l'histoire du passé national et le temps présent.

Encore faut-il ajouter qu'une chambre des lords d'Irlande, que personne ne songe à rétablir, représente rait quelque chose de bon ou de mauvais, mais quelque chose, tandis que notre Sénat et notre conseil législatif ne représentent rien que le bon plaisir de nos ministres et une arme constamment braquée contre la volonté du corps électoral.

Comptabilité fantaisiste

La façon dont la comptabilité de cette pauvre province de Québec est tenue est vraiment écœurante. C'est avec une désinvolture étonnante, une facilité étourdissante, que l'on jongle avec les chiffres, que l'on fait voltiger les comptes, des recettes aux dépenses et *vice-versa*, qu'on embrouille les choses les plus simples, qu'on dénature l'indication des articles, suivant les besoins et les circonstances et aussi la nécessité de combler les vides.

Le premier exemple de ce mode de faire nous a été donné par la production des comptes de M. Gale où l'Auditeur ne voyait que du bleu, et ou le ministre n'y voyait pas davantage.

Pourtant, il paraît que la manœuvre était bien simple, si simple que le *Monde* l'explique bien avec une naïveté adorable:

"M. Gale a commis, dit-il, ces vols avec une grande habilité.

Le département des terres de la Couronne délivre souvent des concessions de terres qui sont faites sur billets promissoires. Et lorsque ces billets étaient payés le comptable les marquait non payés.

Il gardait l'argent et le département croyait naturellement que ces billets renouvelés seraient payés plus tard, vu que les faiseurs étaient solvables.

Les livres balançaient parfaitement et il était impossible de découvrir ces fraudes."

D'abord il n'y a pas grande habileté à recevoir de l'argent et le garder. Tous les petits commis qui se sauvent font cela.

Mais ce que nous ne comprenons pas dans l'explication de notre confrère, c'est ceci:

On faisait des billets promissoires.

On les payait, donc on les retirait, donc ils n'existaient plus.

Comment se fait-il alors qu'il ajoute:

"Le département croupait que *ces billets renouvelés* seraient payés plus tard."

Ah ça, quels billets renouvelés?

Du moment où les billets promissaires étaient payés, ils n'étaient pas renouvelés.

Le *Monde* ne veut pas faire croire que des gens payaient leurs billets et les renouvelaient en même temps.

C'est tout simplement ridicule.

Les billets une fois payés manquaient et le département est responsable de ne pas s'en être aperçu.

Mais ce n'est pas la seule chose bizarre que nous trouvons dans cette comptabilité.

Nous trouvons aux Comptes publics dans l'état des recettes et paiements de toutes sources, page 9:

Palais de justice de Québec:
Obligations vendues..... $150,000

A première vue, il est certain que c'est une faute de comptabilité que de porter en recette ordinaire une vente d'obligations qui n'est ni plus ni moins qu'un emprunt.

Ce n'est pas une recette.

Mais, ce qui est beaucoup plus curieux, c'est que nous voyons à la page 16, sous le titre:

"Compte de l'emploi des sommes d'argent reçues à compte de la vente du chemin de fer Q. M. O. et O.

Placement.

En bons du palais de justice de Québec portant intérêt à 5 ojo... $1,500,000

Ainsi voilà qui est un peu étrange.

Le gouvernement émet des obligations et se les achète. Il emprunte de l'argent et se le prête lui-même.

Qu'en pensez vous mes amis?

Le gouvernement sort $150,000 de ses caisses de droite, les rentre dans ses caisses de gauche et met de l'autre côté de beaux papiers du Palais de Justice, puis il appelle cela une recette de $150,000.

Ça, c'est plus fort que de jouer au bilboquet!

Tout cela ne serait pas clair si on ne voyait pas le fond de la chose.

Le gouvernement avait besoin de $150,000 pour payer M. Whelan constructeur du Palais de Justice, auquel il devait $80,000.

Plus il avait à payer quelques petits comptes.

Il ne pouvait d'après l'acte de Québec 45 Vict. chap. 21 employer l'argent de la vente à ces petites misères.

Il a tourné la difficulté, et s'est prêté les $150,000 nécessaires et tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Les $150,000 sont dépensés, mais il nous reste le *bon billet qu'a Lachatre*, une liasse de bons payables par le District de Québec, qui jusqu'à présent a payé $1200. Il passera de l'eau sous le pont avant que nous revoyons cet argent-là.

Leur véracité

Les arrangements du *Courrier du Canada* sont réellement merveilleux.

Le *Courrier* dit que M. Mercier a commis une "calomnie indigne" en prétendant que l'Auditeur et le gouvernement avaient voulu cacher la fraude de M. Gale aux Chambres.

Le raisonnement de ce journal est assez curieux. Il prétend que la calomnie consiste à s'être servi dans la discussion de la version française des comptes publics qui n'est pas assez explicite.

En effet la version anglaise dit: *Amount to be accounted fo by department of Crown Land.*

C'est, dit le *Courrier*, très compréhensible, pour tout homme d'affaire: *somme pour laquelle le département doit rendre compte.* Voilà l'indication d'un déficit.

Comment se fait-il alors que la version française officielle du gouvernement dise: Page 4: *Montant reconnu par le département des terres de la couronne.*

N'y a-t-il pas là une tricherie évidente de traduction?

N'y a-t-il pas la tentation de masquer le déficit?

Jamais le *Courrier du Canada* ne fera accepter une telle prétention de la part de gens qui savent lire.

Il ajoute après.

"De plus, M. Lynch, se proposait de mettre toute l'affaire devant le comité des comptes publics."

Qu'est-ce que nous en savons, nous?

Savons-nous si c'est vrai?

Voilà longtemps que M. Lynch connaissait la fraude et qu'il l'a tenue cachée. Personne n'en a rien su, pas même le lieutenant gouvernement sans doute, car il n'en a pas parlé comme c'eût été son devoir s'il l'eût su, et puis, M. Lynch viendrait dire qu'il allait exposer toute l'affaire.

Nous ne sommes pas forcés de la croire et il y a beaucoup de gens de notre avis.

PAR-CI PAR-LA

Demain, *Vendredi Saint*, LA PATRIE ne paraîtra pas.

***

La *Minerve* a toujours oublié de faire part aux lecteurs de sa lettre parlementaire de Québec de la discussion des résolutions du *Home Rule* et du télégramme de remerciements de M. Gladstone.

***

La *Vallée d'Ottawa* dit que le premier train direct du chemin de fer Canadien du Pacifique pour la Colombie Anglaise partira de Montréal le 24 mai, jour de la fête de la Reine.

***

Les reproches des journaux pendards pleuvent dru comme grêle sur la tête de l'hon. M. Garneau qui présente une motion sur l'affaire Riel.

Les pendards n'osent pas encore l'insulter, mais, mon Dieu, comme ils en ont envie!

***

C'est par suite d'une erreur dans la dépêche qui nous a apporté le rapport de la séance du 20 avril que nous n'avons pas cité les noms de MM. Amyot et Bergeron comme ayant voté en faveur de la motion Laurier.

***

Nous avons reçu le premier numéro d'un journal publié à Nicolet (P. Q.) sous le titre *Le Nicoletain*.

Notre confrère se présente sous la nuance conservatrice mitigée. Qui vivra verra.

***

Une question intéressante a été décidée hier à Québec en cour du Banc de la Reine.

M. F.X. Drouin, avocat, s'étant présenté avec une autorisation de M. le procureur général Taillon pour conduire les affaires de la Couronne, M. Lemieux s'y objecta en faisant remarquer à la cour que M. Drouin n'était pas conseil de la Reine et ne pouvait par conséquent représenter le procureur général.

M. le juge Monck maintint l'objection de M. Lemieux et M. Drouin dut ôter sa robe et laisser la cour.

L'affaire fait beaucoup de bruit à Québec.

***

La *Tribune* de Chicago fait le tableau suivant de la partie financière du projet de M. Gladstone pour le gouvernement de l'Irlande.

La contribution au Trésor Impérial serait comme suit:

Intérêt sur la dette nationale..	$7,830,000
Pour les dépenses de l'armée, de la marine et de la défense..	8,330,000
Taxe agraire.....	550,000
	$16,210,000

Pour payer le montant et rencontrer les dépenses de l'administration, le parlement irlandais percevrait les recettes suivantes:

Douanes..	$ 9,400,000
Excise..	21,500,000
Timbres..	3,000,000
Taxe sur le revenu..	2,300,000
Recettes de bureaux de poste et divers..	5,100,000
	$41,200,000

Il resterait donc au parlement, le tribut impérial payé, une somme de $24,990,000 pour défrayer les dépenses d'administration.

***

Après la longue discussion sur l'affaire Gale, le chef de l'opposition a terminé en déclarant que, puisque la majorité paraissait obstinée à refuser un comité spécial, il n'avait rien de plus pratique à faire que d'accepter l'enquête devant le comité des comptes publics.

—Mais qu'on n'espère pas échapper dit-il. Mes amis et moi nous allons suppléer à l'inertie ministérielle par un travail opiniâtre et nous efforcerons de faire éclater la vérité. Nous saurons bien des choses; par exemple nous finirons peut-être par mettre au jour que dès le mois de septembre dernier un des ministres avait personnellement connaissance que M. Gale spéculait sur les stocks. Le point important pour le moment, c'est que le gouvernement admet les faits; il lui reste à prouver qu'il a fait son devoir comme gardien et dépositaire des deniers publics.

***

Voici le texte de la motion que l'honorable M. Turcotte proposera à Québec:

Attendu que les métis français et anglais avaient depuis longtemps des griefs qui ont été l'occasion de l'offense politique pour laquelle leur chef Louis Riel a été exécuté;

Attendu que les peuples civilisés repoussent les exécutions capitales pour offenses politiques;

Considérant spécialement que le fait que Riel avait été recommandé à la clémence de la cour par les six jurés de race et de croyance différentes à la sienne, auxquels l'Etat avait donné mission de le juger, imposait à ce dernier le devoir d'user de clémence à son égard;

Considérant qu'après avoir surgis trois fois à l'exécution, ce devoir était devenu encore bien plus impérieux;

Tenant, en outre, compte du fait que Riel s'était livré lui-même à la demande du général Middleton;

Considérant qu'il est évident que le gouvernement a fait de cette exécution un pur sujet de calculs électoraux, qu'il a supputé froidement combien de comtés lui rapporterait la tête de Riel, et combien de comtés une politique de clémence et de justice lui en ferait perdre; qu'enfin, voulant donner suite à ses calculs, il l'a sacrifié à la haine des fanatiques, leur permettant ainsi de soulever les unes contre les autres les diverses races qui, dans ce pays, vivent à l'ombre protectrice du drapeau anglais.

Résolu: Qu'en faisant ainsi exécuter Louis Riel, le 16 novembre, le gouvernement de sir John A. Macdonald a commis un acte d'inhumanité et de cruauté indigne d'une nation civilisée et a mérité la condamnation de tous les amis du droit et de la justice, sans distinction de races et de religion.

Legislature de Québec

Tribune de la presse
21 avril 1885

Le télégraphe vous a induit en erreur en vous annonçant, lundi, que le chef de l'opposition avait retiré sa demande d'enquête sur l'affaire Gale. M. Mercier n'a rien retiré du tout; au contraire, il a tenu bon jusqu'au bout, et ce n'est qu'en voyant la majorité lui refuser obstinément un comité spécial et le gouvernement promettre une enquête complète devant le comité des comptes publics, qu'il a consenti à accepter ce dernier mode. Il a en même temps averti les ministres d'une chose: c'est que, s'ils entendaient étouffer ce scandale dans le comité des comptes publics, ils pouvaient s'attendre à des déceptions, car pour leur part, lui et ses amis étaient bien décidés à suivre l'affaire de près.

Il n'ont pas tardé à se mettre à l'œuvre et ce matin le comité des comptes publics a délégué un sous-comité spécialement chargé d'étudier l'affaire Gale. En sorte que le chef de l'opposition a fini par avoir le comité spécial qu'on lui avait d'abord refusé. Seulement le gouvernement, abusant de son pouvoir discrétionnaire, a commis une grave injustice en ne respectant pas, dans la formation du sous-comité, les proportions consacrées par l'usage. L'opposition avait droit à deux commissaires sur cinq. Or, à d'abord choisi MM. Garneau, Mercier, Charlebois, Owen et Stephens; mais le cabinet s'est empressé de faire ajouter les noms de MM. Desjardins et Duhamel, deux de ses partisans les plus dociles.

Cinq conservateurs sur sept commissaires: c'est tout à fait disproportionné, et l'on se demande avec inquiétude quelle justice l'opposition recevra lorsqu'il s'agira non seulement de juger M. Gale, mais aussi, lorsque le gouvernement sera sur la sellette pour rendre compte de sa singulière conduite pendant que $50,000 disparaissaient d'un département public.

En tous cas, attendons à la semaine prochaine pour les développements de cette affaire. En effet, les députés prennent congé ce soir jusqu'à mardi prochain. Un bon nombre sont déjà partis pour leurs foyers respectifs. Les banquettes vides sont en majorité, et la séance à laquelle j'assiste en ce moment est assez monotone.

Avant d'ajourner à lundaine, le comité des comptes publics a décidé de revenir cette année sur certaine transaction louche dans laquelle se trouve impliqué l'un des hauts dignitaires de la législature. On se rappelle que l'an dernier, on chercha à avoir des explications sur un paiement de $300 à l'hon. M. de la Bruère pour un traité agricole public par celui-ci sous le pseudonyme de Leforce. $300, c'est peu pour un président du conseil législatif; mais c'est assez pour constituer une infraction à l'acte d'indépendance du parlement. Pas plus qu'un autre, M. de la Bruère n'a le droit de retirer un sou des deniers publics en dehors de son indemnité. Qu'il se fasse payer $300 pour un petit livre publié par lui, c'est un peu fort. Aussi, l'an dernier, quand on a découvert cette transaction, le comité de la chambre a sommé M. de la Bruère de venir s'expliquer devant lui. Mais le puissant personnage s'est retranché derrière ses immunités et a refusé de venir rendre témoignage devant de simples députés.

Le comité des comptes publics a décidé ce matin de demander à la Chambre d'aviser à forcer M. De la Bruère à comparaître. Il va falloir un message et toutes sortes de cérémonies, de courbettes et de simagrées avant de parvenir à ce potentat qui ne dédaigne pas de vendre des petits livres au gouvernement. Naturellement, ce monsieur se drapera dans sa majesté et refusera de venir s'expliquer devant le comité. C'est comme cela que les conservateurs font éclater leurs vertus; c'est leur manière de réfuter les accusations qu'on leur porte.

A mardi prochain.

EXE.

Parlement Provincial

Québec, 21.

La séance est ouverte à 3 heures p.m.

L'honorable M. MERCIER adresse au gouvernement les questions suivantes:

1o Le gouvernement a-t-il émis seulement les $150,000 de débentures pour la construction du palais de justice à Québec autorisées par l'Acte 45 Vict. chap. 26, ou a-t-il émis aussi, les $50,000 de débentures pour les mêmes fins, autorisées par l'Acte 48 Vict. chap. 16?

2o Quelle date portent ces débentures et quand ont-elles été négociées?

3o Quelles personnes ou corporations sont porteurs de ces débentures?

4o Ces débentures ont-elles été négociées au pair et quel est le taux de l'intérêt?

5o A qui l'intérêt sur ces débentures a-t-il été payé jusqu'à présent et à qui sera-t-il payé à l'avenir?

6o Le gouvernement a-t-il éprouvé quelques difficultés à placer ces débentures et quelle est la nature de ces difficultés?

L'hon. M. ROBERTSON répond:

1er Des débentures au montant de $250,000 pour construction du palais de justice à Québec ont été émises en vertu de l'Acte 45 Vict. chap. 26 et de l'Acte 48 Vict. chap. 16.

2o Elles portent la date du 1er juillet 1885 et $150,000 de ces débentures ont été négociées.

3o Les $150,000 négociées forment partie du placement des $600,000 payées à compte de la vente du chemin de fer du Nord, tel qu'il appert à la page 16 des comptes publics de cette année.

4o Au pair, cinq pour cent par année.

5o L'intérêt sur les $150,000 lorsqu'il aura été payé par les municipalités sera porté au compte des intérêts sur le prix de vente du chemin de fer du Nord, et l'intérêt sur $50,000, lorsqu'il aura été payé, sera inclus dans les recettes du gouvernement jusqu'à ce que la vente soit négociée; ensuite l'intérêt sera payé aux porteurs.

6o Le gouvernement n'a pas offert les débentures en vente.

L'honorable M. MERCIER—Le gouvernement n'est-il pas d'opinion que les détournements de fonds qui se sont pratiqués dans le département des terres de la Couronne et qu'il a fallu tant de temps pour découvrir, démontrent que le système de tenue des livres est défectueux et que la chose ne se répéterait plus s'il on avait un seul comptable dans le département du Trésor au lieu d'en avoir un dans chaque département?

Le président de la chambre décide que cette motion est hors d'ordre parce que l'on demande au gouvernement d'exprimer une opinion et non pas de fournir des renseignements.

L'honorable M. MERCIER—Est-ce le cas que le gouvernement a augmenté de $1000 à $1,700 et $1,800 respectivement, les appointements de MM. Collins et Rivard, du département des terres de la Couronne?

2o Si tel est le cas, quelle est la date de l'arrêté du Conseil qui autorise cette augmentation et pourquoi a-t-elle été accordée;

3o Le chiffre des appointements ($1,600) que touchaient ces fonctionnaires auparavant n'est-il pas le chiffre le plus élevé des appointements des employés de première classe fixé par l'Acte 40 Vict., chap. 6?

L'honorable M. LYNCH répond que le chef de la gauche trouvera les renseignements qu'il demande dans un rapport qui a été déposé sur le bureau de la Chambre, hier.

M. GAGNON—Quelles instructions le gouvernement a-t-il données ou se propose-t-il de donner, aux percepteurs du revenu, au sujet des licences pour la vente en gros des liqueurs spiritueuses dans les municipalités où il existe un règlement du conseil municipal défendant entièrement la vente de ces liqueurs.

L'honorable M. ROBERTSON répond que les percepteurs du revenu ont reçu instruction de ne pas accorder de licences pour la vente en gros des liqueurs spiritueuses dans les municipalités où il existe un règlement défendant entièrement la vente de ces liqueurs.

L'honorable M. MERCIER en l'absence de M. Stephens, adresse au gouvernement les questions suivantes:

1o Le gouvernement a-t-il mis en vigueur les dispositions de l'acte 48 Vict., chap. 34 concernant les sales d'aliénés dans cette province; si non, pourquoi?

2o Les officiers médicaux mentionnés dans la 2e clause du dit Acte ont-ils été nommés; si oui, quels sont leurs noms?

3o Ont-ils rempli les devoirs que leur impose le dit Acte; si non, pourquoi?

L'honorable M. BLANCHET répond que le gouvernement a nommé, le 15 août 1885, en vertu des dispositions de l'Acte 48 Vict. un bureau de médecins pour l'asile de Beauport, composé des Drs Valiée, Bélanger et Marois, et un bureau pour l'asile de Saint-Jean de Dieu, composé des Drs Howard, Perrault et Duquette. Ces bureaux décident de l'admission des malades, de leur renvoi de l'institution, surveille la classification des patients, l'observation des règlements, approuvent, après les avoir vérifiés, les comptes des propriétaires des asiles et soumettent les rapports que la loi exige.

M. MARTIN demande copie des correspondances et requêtes au sujet de secours demandés en faveur des pêcheurs réduits à une misère extrême par la suspension des affaires des maisons "Charles Robin et Cie" et "Lebouthillier Cie."

En soumettant sa proposition, M. Martin parle de la misère dans laquelle se sont trouvés plongés les pêcheurs des comtés de Bonaventure et de Gaspé à la suite de la faillite des deux maisons dont il est question plus haut, et il remercie les personnes charitables de Québec et de Montréal qui sont venues à leur secours. Il ne saurait, surtout, trop louer la générosité de Mlle Maitland.

L'honorable M. FLYNN parle dans le même sens que le député de Bonaventure et parle de ce que les gouvernements local et fédéral ont fait pour soulager la misère des pêcheurs de la Gaspésie.

A six heures la séance est suspendue.

A la séance du soir, quelques rapports sont déposés et approuvés, puis la Chambre s'ajourne à mardi.

AFFAIRES MUNICIPALES

COMITÉ DES CHEMINS

Une réunion du comité des chemins a eu lieu, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Laurent. Etaient présents les échevins McShane, Beausoleil, Wilson, Préfontaine, Rainville et Gray.

On a décidé d'accorder à la Musique de la Cité, la permission de donner, durant la saison d'été, des concerts dans le jardin Viger.

On demandera à la prochaine assemblée du conseil un crédit de $700, pour payer les commissaires qui auront la charge de l'expropriation des rues.

Les soumissions pour les contrats des différents effets du département furent ouvertes. Le principal contrat, celui du bois de charpente, fut adjugé à M. Hurteau.

Sur proposition de l'échevin Gray, sera demandé à la prochaine séance du conseil un crédit spécial pour couvrir les dommages causés dans les rues par la récente inondation.

Puis on ajourne.

COMITÉ DE POLICE

Le comité de police s'est réuni, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Jeannotte. Etaient présents les échevins Brunet, Kennedy, Villeneuve, Dubuc et Lee.

On discuta longuement la question de faire payer une licence aux colporteurs de marchandises de porte en porte. En définitive l'affaire fut déférée au chef de police.

Il fut décidé de maintenir deux gardiens aux abattoirs de l'Est aussi longtemps que la compagnie des abattoirs consentira à payer leurs services.

Une pétition des hommes de police pour être exemptés de payer une taxe d'eau comme le sont les sergents de police a été déférée au chef de police.

Une plainte de la part des citoyens fut portée contre les cochers du Carré Philippe. On se plaint que les cochers se conduisent d'une façon inconvenante. L'affaire est déférée au chef de police.

On résolut de continuer dans leur emploi les hommes de police du nouveau quartier Saint-Jean-Baptiste.

Cadeau royal

Le Révérend Père Lacombe, qui est, comme on le sait, en grande faveur auprès des directeurs de la compagnie du Pacifique, a été, lundi, l'objet d'une attention délicate de la part de ces derniers.

MM. Angus et Van Horne ont présenté à leur ami, l'intelligent et dévoué missionnaire du Nord-Ouest, un magnifique tableau de cinq pieds de hauteur sur quatre pieds et trois pouces de largeur, richement encadré.

Le tableau représente la Ste Vierge et l'enfant Jésus d'un côté et Ste Elizabeth et le petit St Jean-Baptiste, de l'autre. Cette belle peinture a été exécutée par un artiste florentin et est destinée à la chapelle de Notre-Dame de la Paix, à Calgary.

Nous félicitons MM. les directeurs du Pacifique de leur générosité et du tact exquis qu'ils ont montré en cette occasion: car si le cadeau pouvait être payé par des riches industriels, il fallait le goût d'un grand seigneur et d'un artiste pour le choisir.

C'est par de semblables actes que la compagnie du Pacifique gagnera les sympathies des missionnaires et des populations du Nord Ouest, et méritera les félicitations des catholiques et des amis de la civilisation chrétienne.

Sir George Stephen était absent, mais l'intérêt qu'il porte au révérend Père Lacombe est bien connu et ne fait doute pour personne.

TWEEDS

Nouveaux arrivages de tweeds, joints au résidu de quatre fonds de banqueroute, parmi lesquels se trouvent l'excellent stock de J. A. Dubord, marchand-tailleur de la rue St Laurent, acheté à 56 cts dans la piastre, chez

DUFRUS FRÈRES,
Coin des rues Ste Catherine
5 48 et St André.

EXPOSITION

Les 20, 21 et 22 courants, les dames sont spécialement invitées de se rendre chez MM. Brodeur, Turner, St Pierre & Cie, 1437 rue Notre Dame, pour examiner les magnifiques ouvrages faits sur les célèbres machines à coudre Royal A, Standard, Domestic et New Home. Durant les trois jours ci-haut mentionnés, plusieurs opératrices très habiles des Etats-Unis seront présents et exécuteront les plus beaux ouvrages qu'il soit possible d'imaginer. 9 41

TAPISSERIE

Votre choix dans plus de 1500 patrons de tapisserie nouvelle. Prix convenable à toutes les bourses. Toujours chez

J. G. GRATTON,
Coin des rues Wolfe et Ste Catherine.
24-3, p. s.

HOTEL DU CANADA

M. A. C. Sabourin, hôtelier bien connu à Montréal, vient d'acheter l'hôtel du Canada, tenu anciennement par M. Giguère, No 21 rue St Gabriel et 24 rue Ste Thérèse. Nous ne doutons pas un instant qu'entre les mains de son sympathique propriétaire actuel, cet établissement deviendra plus populaire encore que par le passé. Cet hôtel est muni de toutes les améliorations modernes et les voyageurs n'auront qu'à se louer de l'installation et du service. 24-2in.

GRAND ETALAGE DE MODES

Nous prions les dames de ne pas manquer de venir visiter le grand étalage de modes que nous faisons cette semaine. Notre salle d'étalage, au deuxième étage, présente le plus charmant coup d'œil qu'on puisse imaginer.

C'est un parterre d'un nouveau genre où la richesse et la fraîcheur des couleurs s'allient merveilleusement avec la grâce et le bon goût.

DUFRUS FRÈRES,
Coin des rues Ste Catherine
5 46 et St André.

I. A. Beauvais SAUVÉ
I. A. Beauvais SAUVÉ
I. A. Beauvais SAUVÉ
I. A. Beauvais SAUVÉ
I. A. Beauvais SAUVÉ
I. A. Beauvais SAUVÉ

Sous le regne — DE — HENRI II

les allégeances délicieuses de la cuisine italienne furent introduites en France par le convoi de cuisiniers qui suivit Catherine de Médicis. Il y a environ

16 ANS

en Immobilité en Canada, les excellents extraits de fruits de Jonas, qui ont depuis remporté un succès extraordinaire.

N'EN EMPLOYEZ JAMAIS D'AUTRES.
371*

Barreau de Montreal.

Une assemblée générale du Barreau est convoquée pour LUNDI prochain, 26 courant, à 3 HEURES P. M., afin de prendre en considération le meilleur mode à adopter pour l'expédition des affaires pendantes devant la Cour d'Appel.

Par ordre,
HUSMER LANCTOT,
Sec. S. de M.

GRAND SACRIFICE — DE — 50,000 PIECES — DE — Tapisserie et Bordures

A bas prix et pour tous les goûts.

FERRONNERIES, USTENSILES DE CUISINE, SERRURES, VIS, CLOUS, PELLES, HUILES, PEINTURES, VERNIS, VITRES, MASTIC, etc. le tout à des *PRIX REDUITS*.

CHARLES NELSON,
Successeur de L. N. DENIS,
44 315 rue St Laurent.

ANNONCE — DE — LIGGET & HAMILTON

RICHES PARASOLS

Dans toutes dernières nouveautés, viennent d'arriver et seront exposés

LUNDI

et pendant la semaine.

Les Parasols — ET — PARAPLUIES

POUR DAMES

ont aussi été marqués et mis dans le stock.

Nous avons la meilleure valeur du commerce.

Parasols pour enfants

Nous avons une belle variété à des prix très bas, la plupart sont couverts de dentelles.

Tabliers avec perles noires

Nous avons la plus grande variété, les modes les plus nouvelles et la meilleure valeur en dentelles perlées.

LIGGET & HAMILTON
1883 et 1885
Rue Notre-Dame
6 46

Pour $60,000 DE MARCHANDISES

A VENDRE IMMEDIATEMENT.

Une portion considérable de mon stock ayant été endommagée par l'eau, je suis déterminé à me débarrasser de tout le lot à partir de

SAMEDI SOIR.

Dans ce lot, vous trouverez des SOIES, SATINS, DENTELLES, CORSETS, ROBES, ETC. Aucun prix raisonnables n'est refusé.

R. DUCLOS,
2001, 2005 rue Notre-Dame

PRIX D'INONDATION!

MARCHANDISES ENDOMMAGEES

25 a 50 p. c. d'escompte sur toutes les marchandises endommagees par l'eau a la

Maison Coloniale!

RICHES MANTEAUX DE SOIE,
TOUTES ESPÈCES D'ARTICLES DE MODES,
COUVERTURES, FLANELLES,
MOUSSELINES, COTONS,
MARCHANDISES POUR HABILLEMENTS D'ÉTÉ,
PRELARTS, etc., etc.

LA VENTE COMMENCERA

MERCREDI, a 9 heures a. m.

Venez de bonne heure.

HENRY MORGAN & Cie
Coin de la rue St Jacques et carré Victoria.



Voitures d'enfants,

Les meilleures marchandises pour le moins d'argent!

Les dessins les plus nouveaux et les plus jolis!

Agents Canadiens pour le célèbre C. A. WHITNEY CARRIAGE Co., la plus grande manufacture de voitures d'enfants du monde.

JOHN H. JONES & CIE,
198 RUE McGILL.

Catalogues sur demande. 3 m 3 p 6

Tapisseries! Tapisseries!

50,000 ROULEAUX

Viennent d'être reçus et seront vendus EN DETAIL AU PRIX DU GROS

Venez au plus vite possible afin d'avoir l'avantage de faire un bon choix sur l'assortiment qui consiste en:

TAPISSERIE POUR SALONS, TAPISSERIE POUR SALLES,
TAPISSERIE POUR CHAMBRE A COUCHER, TAPISSERIE POUR CUISINE,
DADOS ET BORDURES CONVENABLES, DE TOUTES SORTES.

Voitures POUR ENFANTS

Vendues au prix des manufactures



Miroirs — DE — TOUTES SORTES — ET — CADRES A TRÈS BON MARCHÉ

— CHEZ —

J. MURRAY & CIE, *COIN DES RUES STE-CATHERINE et JACQUES CARTIER.*
2pa 43

MARCHANDS DE
Jos Robert & Fils, BOIS de SCIAGE
1077 rue Notre-Dame,

offrent en vente à des prix très réduits un lot considérable de bois de construction de toutes sortes, embouveté et uni, lattes, bardeaux secs et fendus.

Une spécialité de bois de première qualité à des prix très-réduits. cm 6

FONDS CONSOLIDÉ DE LA CITE DE MONTREAL

L'intérêt semi-annuel sur le fonds enregistré (quatre, six et sept par cent) sera dû et payable aux actionnaires le et après le PREMIER jour de MAI prochain.

Les livres de transfert seront fermés depuis cette date jusqu'au premier de Mai.

JAMES F. D. BLACK,
Trésorier de la Cité.

HOTEL-DE-VILLE, Montréal, 19 Avril 1886. 4 46

En mains

Toute une liasse de Voitures d'enfants

Américaines, la meilleure marchandise à Montréal et au prix le plus bas.

J. J. GREAVES,
816 RUE STE-CATHERINE.

HEMORRHOIDES

Guérison certaine, même dans les cas les plus chroniques, en faisant usage du

SAVON MEDICINAL du Dr FERRAULT.

En vente chez tous les pharmaciens. Expédié par la malle sur réception du prix, 50 cts.

ALFRED

Parlement Fédéral

1ère SESSION—5ème PARLEMENT

OTTAWA, 2[illegible]

La séance est ouverte à trois heures.

M. CURRAN dépose une requête de Sir A. T. Galt et autres demandant qu'une mesure soit adoptée pour qu'une compagnie soit organisée dans le but de construire une levée ou chaussée de la cale du port Victoria au chemin désigné sous le nom de "Pavillon Road," près de la rive nord du Saint-Laurent, afin de prévenir les inondations à la Pointe Saint-Charles et dans le voisinage, et pour construire sur la dite levée ou chaussée un chemin de fer qui se reliera à la Pointe Saint-Charles, à la route inférieure de Lachine, Saint-Henri et la gare Bonaventure.

Cette requête est déférée au comité des ordres permanents

L'honorable M. THOMPSON dépose un bill concernant les compagnies d'assurances (du Sénat) lequel est lu pour la première fois.

L'honorable M. BOWELL en réponse à M. Robertson (Shelburne) dit que le 31 mars dernier, il y avait en entrepôt à la douane à Montréal 2,612,41 lbs de sucres de tout sortes.

L'honorable M POPE, en réponse à M. Cameron (Inverness), dit qu'on est à considérer des arrangements pour prolonger le chemin de fer International du détroit de Canso à Sydney ou Louisbourg

Sir Adolphe CARON, en réponse à M. Watson, dit que le gouvernement se propose d'organiser la milice dans les Territoires du Nord Ouest. L'effectif des corps de milice dépendra, en grande partie, du chiffre de la population.

L'honorable M. McLELAN, en réponse à M. Edgar, dit qu'un rapport a été soumis à la Chambre des Communes, en réponse à une adresse de cette chambre, en date du 23 février 1883, au sujet de la correspondance ayant trait aux négociations pour conclure des traités de commerce avec les autres pays. On produisait en même temps une communication du Bureau colonial, laquelle disait que vu que la correspondance au sujet de négociations de cette nature n'est jamais produite lors que ces négociations sont pendantes, sans le consentement des puissances étrangères avec lesquelles le traité doit être conclu, il sera nécessaire d'obtenir des gouvernements de France et d'Espagne leur consentement pour publier la correspondance qui avait été échangée au sujet des traités, et lord Derby suggérait d'attendre que les négociations fussent terminées pour soumettre ces documents au parlement fédéral.

En conséquence, il est nécessaire d'obtenir le consentement du parlement impérial pour produire les documents dont il est question dans l'adresse à la Chambre en date du 26 janvier 1883.

On a correspondu avec le gouvernement impérial à ce sujet, mais il n'a pas encore obtenu son consentement, et vu que les négociations sont pendantes, il n'y a pas possibilité de dire quand le gouvernement pourra produire les documents qu'il a en sa possession.

Quant à l'arrêté du Conseil en date du 26 mars 1881, le gouvernement impérial, chaque fois qu'il a négocié des traités depuis cette date, a toujours consulté le gouvernement canadien pour savoir si celui-ci désirait être exempté ou non de l'opération des traités de commerce conclus avec les autres pays, et il s'est toujours conformé à son désir. C'est ce qui a été fait lorsque des traités de commerce ont été conclus avec la Roumanie, l'Equateur, le Maroc, l'Egypte et le Monténégro comme on le verra par la correspondance subséquent au rapport dont j'ai fait mention.

M. JENNINS demande copie de la correspondance échangée entre le département de la marine et le commandant du "Northern Light", au sujet de l'interruption du service de ce vapeur pendant le mois de février.

Il dit que tout le monde s'est plaint lorsque le "Northern Light" a interrompu son service.

MM. McIntyre, Davies et Hackett continuent le débat.

L'honorable M. FOSTER dit qu'on construisait un chemin de fer à travers l'île du Prince Edouard, qui transporte les voyageurs au Cap Traverse, le point le plus rapproché de la terre ferme et en construisant l'intercolonial jusqu'à la mer, on a fait beaucoup pour régler la question dont il s'agit. L'honorable député peut être convaincu que le gouvernement s'intéresse toujours à cette question et il espère qu'avant longtemps on n'aura plus à se plaindre du service des vapeurs.

Après quelques remarques de MM. Blake et Mitchell, l'honorable M. McLELAN dit que le gouvernement a dépensé chaque année des sommes considérables pour maintenir des communications, pendant l'hiver, entre l'île du Prince Edouard et la terre ferme. Le comité spécial qui a été nommé ces années dernières pour étudier cette question, a fait rapport qu'il était impossible de construire un vaisseau qui pût faire un service régulier pendant l'hiver, et le *Northern Light* est considéré comme le vaisseau le plus propre à faire la traverse entre l'île et la terre ferme pendant l'hiver. Comme je l'ai déjà dit, le gouvernement a dépensé des sommes considérables pour maintenir ces communications et on ne peut l'accuser d'avoir négligé les intérêts de l'île du Prince Edouard.

A six heures, la séance est suspendue.

SÉANCE DU SOIR

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois.

Bill concernant la compagnie "The Western Loan and Savings Co."

Bill concernant la compagnie "Freehold Loan and Savings Co."

M. CURRAN propose la seconde lecture du bill pour amender et refondre les actes concernant la Chambre de commerce de Montréal.

Il explique qu'il ne s'agit que d'une refonte des pouvoirs conférés de la Halle aux blés de la Chambre de commerce de Montréal et qu'on ne demande pas de nouveaux pouvoirs.

Le bill est lu pour la seconde fois.

M. McMILLAN (Middlesex) propose que l'on discute les amendements faits par le sénat au bill concernant la compagnie de chemin de fer "West Ontario Pacific Ry."

L'honorable M. BLAKE suggère que les amendements soient déférés au comité des chemins des chemins de fer.

Cette proposition est adoptée.

Les bills suivants sont lus pour la troisième fois et adoptés :

Bill pour constituer en corps politique la compagnie "Brockville and New-York Bridge Co."

Bill pour modifier la loi criminelle et déclarer coupable de délit toute personne qui, ayant pratiqué des tranchées dans la glace, sur les rivières navigables négligera d'entourer ces tranchées d'une clôture.

Bill pour amender l'Acte de 1879 concernant les chemins de fer.

M. ROBERTSON (Hamilton) propose la seconde lecture du bill pour modifier de nouveau la loi de la preuve dans les causes criminelles.

Il explique que le but de ce bill est de permettre aux personnes qui objectent à prêter serment à affirmer simplement.

Cette motion est adoptée sur la division suivante : Pour 86 ; contre 52.

M. MULOCK propose la seconde lecture du bill pour modifier l'Acte concernant les épizooties.

Il explique que le but de cette mesure est d'accorder une compensation plus élevée pour les animaux de race qui auront été abattus parce qu'ils étaient atteints de maladie contagieuse.

MM. Girouard, Paterson et Landerkin se prononcent en faveur de ce bill.

Après quelque débat, le bill est lu pour la seconde fois et approuvé par le comité général de la Chambre.

M. Hector LANGEVIN propose que demain, à six heures, la chambre s'ajourne à midi, à huit heures.—Adopté.

La séance est levée à 11.15 hrs.

REPRODUCTIONS

COMMUNICATION

Chicago, 12 avril 1886.

M. le Rédacteur de LA PATRIE,

MONSIEUR,

Le Club National Canadien-Français de Chicago à sa dernière séance à voté ont des remerciements aux courageux défenseurs de nos droits et de notre honneur national à Ottawa. Inutile de vous dire que la conduite des membres *peut être* est ici flétrie et méprisée.

Votre, etc.,

FÉLIX CHARTRAND.
Prés.

TRIPLE LYNCH

La ville d'Anthony (Kansas,) a été mise en émoi lundi matin avant le lever du jour par une effroyable bagarre au cours de laquelle trois jeunes ont été lynchés sous les yeux de leur mère.

Il y a deux mois environ une querelle s'était élevée entre les trois frères Weaver et un individu du nom d'Abel Sheal. Ce dernier a été mortellement blessé dans la lutte, et les frères Weaver, arrêtés presque aussitôt, auraient été écharpés par la foule si on ne les avait pas envoyés dans la prison d'une ville éloignée, en attendant leur procès. La semaine dernière cependant ils avaient été ramenés à Anthony pour y passer en jugement et ils avaient été confiés à la garde du shérif de la ville, à défaut de $10,000 de caution chacun. Mais hier matin vers 1 heure, une quarantaine de cavaliers armés ont cerné la demeure du shérif où étaient enfermés les prisonniers sous le surveillance de plusieurs agents. En attendant arriver les vigilants, les agents ont fait passer en toute hâte les prisonniers par une porte de derrière et sont allés les cacher dans le sous-sol d'une maison d'école en cours de construction. Pendant ce temps le shérif a été fait prisonnier par les vigilants et placés sous bonne garde.

A la fin, les agents voyant que toute résistance était inutile, se sont rendus à leur tour. Toutefois les frères Weaver, dont l'un s'était emparé du revolver d'un agent, se sont courageusement défendus contre leurs assaillants, mais ils ont été bien vite accablés par le nombre et désarmés. Les vigilants leur évaient déjà passé la corde au cou pour les pendre aux échafaudages de la maison d'école, lorsqu'ils ont été soudainement effrayés par l'arrivée d'un certain nombre de curieux attirés par le bruit. Ils ont alors tiré à bout portant de quinze à vingt coups de feu sur chacun des trois prisonniers et, sautant précipitamment sur leurs chevaux, ils se sont sauvés au galop.

Parmi les personnes qui ont assisté à cette scène tragique se trouvaient justement la mère des trois jeunes gens et la femme du plus âgé.

LE PRIX DU TEMPS

Il est de la plus grande importance de donner aux enfants des habitudes d'activité, d'application et de persévérance. Il faut de bonne heure leur faire sentir tout le prix du temps, leur montrer que, comme en dépensant mal à propos des cents, nous perdons bien des piastres, de même en prodiguant des minutes, nous perdons non seulement des heures, mais aussi des jours et des mois. Il ne faut donc jamais permettre aux enfants de rester oisifs sous le frivole prétexte qu'ils n'ont pas assez de temps pour entreprendre quelques choses, car cette excuse n'est souvent qu'un motif pour perdre les moments sans emploi positif qui se trouve en si grand nombre chaque jour.

C'est une erreur de croire que l'activité des enfants ne doit être exercée que pendant l'heure des leçons ; les enfants peuvent être aussi paresseux dans leurs jeux que dans leurs études. Nous devons donc avoir soin de leur faire employer utilement et agréablement le temps destiné à leurs récréations ; la moindre apparence d'un penchant à la nonchalanche doit être promptement reprimée.

Un enfant, ayant ces mauvaises dispositions, s'étendra sur une chaise ou se couchera à terre pour ne pas se fatiguer en se mêlant aux jeux de ses camarades plus actifs que lui ; il cherchera de l'amusement, tantôt dans une chose, tantôt dans un autre, sans en trouver aucune.

BIBLIOGRAPHIE

Signalons les deux nouveaux volumes de la collection des *Artistes célèbres* publiée par la *Librairie de l'Art* (J. Rouam, éditeur, 29 Cité d'Antin) L'un est consacré à *Gérard Edelinck*, le célèbre graveur du XVIIe siècle, et le texte est dû au vicomte Henri Delaborde, secrétaire perpétuel à l'Académie des Beaux-Arts, l'homme le plus compétent qui soit en matière d'estampes. L'autre est la belle étude de M. Charles Clément sur *Decamps*, c'est-à-dire ce qui a été fait de plus complet sous la formes concise. Ces deux volumes ne le cèdent en rien aux sept premiers de la collection pour la richesse et l'abondance de l'illustration : *Edelinck* contient 34 gravures, et le *Decamps* 57. (Prix : 3 fr. 50 chacun.) Rien de plus propre à développer le goût que l'histoire des *Art istes célèbres*, ainsi comprise : il n'existe aucune publication d'art qui donne, à si bon marché, tant de matières et de dessins.

Bibi à sa maman :

—Dis donc, maman, qu'est qu'un ange ?

—Un ange, c'est une petite fille qui a des ailes et qui s'envole.

—Ah !... Eh bien ! j'ai entendu hier papa dire à ma bonne qu'elle était un ange. Est-ce qu'elle s'envolera, dis ?

Et la maman, d'un ton nerveux :

—Oui, mon enfant, dès demain, sans faute à la première heure !

Examen de province :

Le professeur à un jeune élève.—Pourriez-vous me dire quand a été bâti Paris ?

L'élève — Je l'ignore, mais tout ce que je sais, c'est qu'il a été bâti pendant la nuit.

Le professeur, ahuri.—Comment ça ?

L'élève. — Mais oui ; ne dit-on pas toujours comme ça que Paris n'a pas été bâti dans un jour ?

UNE PREUVE SANS REPLIQUE

Je soussigné, certifie par les présentes que j'ai été guéri de bronchite aigue et de maladie de cœur ; que mon épouse a aussi été radicalement guérie de la dyspepsie et d'une maladie des organes génitaux, après que plusieurs médecins éminents de cette ville, l'eurent abandonnée.

Ces deux guérisons ont été obtenues par les remèdes du célèbre guérisseur sauvage, Geo Tucker, 864 rue St Laurent.

Pour toutes informations, s'adresser au soussigné.

PIERRE PROVOST,
Ex-juge de paix et commissaire des écoles.

143 rue St Laurent, St Louis de Mile-End.
296

IMPORTATION D'EUROPE

La maison D.B. Viger & Cie., marchands tailleurs, No 5 rue St Laurent, aura pour ce printemps l'assortiment le plus complet de marchandises des meilleurs manufacturés d'Europe et d'Angleterre. MM. D.B. Viger & Cie., n'ont rien négligé pour donner satisfaction à leur nombreuse clientèle et font leurs importations directement de l'étranger. Toutes ces marchandises sont fabriquées expressement pour eux, inutile de dire qu'elles sont toutes de première qualité et dans les derniers goûts. 281

LISEZ CE QUI SUIT

M. H. **Fortier**, marchand de Sherbrooke, souffrait depuis deux ans de la dyspepsie et de la consomption des intestins, il certifie qu'aujourd'hui il est parfaitement guéri, après avoir pris pendant trois mois seulement les remèdes sauvages de Tucker l'on peut s'assurer de la véracité de ces faits chez M. Jos Fortier, papetier en gros rue St Jacques. Ces célèbres remèdes sauvages sont en vente chez Geo. Tucker, 864 rue St Laurent. Jno.

Chronique-Montreal

—Chargé d'impuretés, votre sang a besoin de l'énergie purifiante et vivifiante de la Salsepareille d'Ayer. 6 46

CARTES — A tous ceux qui souffrent des suites des erreurs ou des indiscrétions de la jeunesse, de débilité nerveuse, de vieillesse prématurée, de perte de la virilité, etc, j'enverrai une recette qui les guérira GRATIS. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe à votreadresse au Révérend Josaru T. James *Station D New York*. 4, p. 4 heb.

Le sirop anti-consomptif de Rickle est à la tête de la liste pour toutes les maladies de la gorge et des poumons. Il agit comme par magie et arrêtant un froid. La toux est immédiatement arrêtée, le resserrement de la poitrine est soulagé, même les plus mauvais cas de consomption sont soulagés et lorsque la maladie était récente, ont été guéris. C'est une médecine préparée avec les principes actifs ou les vertus de plusieurs plantes médicinales et mérite la confiance dans toutes les maladies pulmonaires. 646

— Les Rhumatismes et les Catarrhes causés par un sang pauvre et corrompu, sont guéris par la Salsepareille d'Ayer. 6 46

—H. Glaiden, West Shefford, P.Q. écrit : Pendant plusieurs années, j'ai été affligé de rhumatismes. Il y a deux ans, j'ai eu une attaque très sérieuse. J'ai souffert beaucoup et n'étais pas bien un peu jour jusqu'au printemps dernier. Alors, j'ai commencé à employer l'huile électrique du Dr Thomas, et je me réjouis de dire qu'elle m'a guéri ; ce pourquoi je lui suis très reconnaissant. 6 45

Les Rhumatismes et les Neuralgies sont souvent entièrement guéris et presque toujours soulagés par l'usage du Pain Killer de Perry Davis, essayez-le.

6,46

Radical—On a longtemps cru qu'on ne pouvait amener une purgation radicale sans mercure. Le grand succès du *Remède du Dr Seg*, qui, à la dose d'un verre à pied, purge aussi bien que les plus violents drastiques sans avoir leurs inconvénients, prouve que c'était là une opinion erronée. 6 45

Attaques de nerfs : *Epilepsie* guérie radicalement par le grand Restaurateur des Nerfs du Dr. Kline. Pas d'attaque après un usage d'un jour. Le traité et une bouteille d'essai de $2.00 pour l'arrêt des attaque aide nert. Envoyer au Dr Kline, 931 rue Arch. Philadelphie, Pa. En vente chez Lyman Frères & Cie, Toronto. 3p.a.

Houblon—Le houblon qui entre dans la composition des célèbres *Amers Indigènes*, contribue sans doute pour une bonne part au succès de ce remède populaire,mais il y a en outre une quinzaine de différents herbages de nos campagnes, et c'est la combinaisons de toutes ces plantes qui en fait un remède si précieux. 6 46

W. B. DAVIDSON

Fleuriste,

A déménagé son établissement au

NO 1756 RUE NOTRE-DAME

où il sera prêt comme par le passé à exécuter toutes les commandes qui lui seront données pour Dîners, soirées, Bals, etc., soit en fleurs pour décorations. Destins en fleurs de toutes espèces. Fleurs fraîches reçues des serres-chaudes tous les jours.

Les ordres pour la campagne envoyés par express.

224

Licitation volontaire

MARDI, le VINGT-SEPT AVRIL courant, à dix heures de l'avant-midi, dans le bureau de M. O. Martin, notaire soussigné, No 56 rue Saint Jacques, seront vendus au plus offrant et dernier enchérisseur, par vente publique, les immeubles ci-après des gens dépendant des successions de feu Alexandre Maurice Delisle et Dame Marie Angélique Cuvillier, savoir :

1e Deux lots de terre situés dans le quartier St Louis, de la Cité de Montréal, portant les numéros sept cent quarante sept et sept cent quarante huit (747 et 748) des plan et livre de renvoi officiels du dit quartier St Louis, contenant ensemble neuf mille deux cent quarante trois pieds en superficie, mettre cependant ce qu'en a été distrait pour l'élargissement de la rue Sanguinet, bornés au nord-est par la rue Sherbrooke et au côté nord-ouest par la rue Sanguinet.

2e Un autre lot de terre situé au même lieu et formant la partie non-subdivisée du numéro sept quarante neuf (749) des plan et livre de renvoi officiels du dit quartier St Louis, borné au nord-ouest par la dite rue Sherbrooke en profondeur partie par le lot No 750 et partie par les lots et parties de lots Nos 751, 752, 753 et 754, et par les lots Nos 747 et 748 et partie par les lots Nos 702 et 703 du dit plan officiel, avec une maison et autres bâtisses dessus construites.

3e Quatre emplacements non numérotés mêlés bien et portant les Nos deux, trois, quatre et cinq (2, 3, 4 et 5) de la subdivision officielle de la partie subdivisée en dit lot numéro sept cent quarante neuf (749) des plan et livre de renvoi du dit quartier St Louis, bornés au front au nord-est par la rue Ontario en profondeur par les lots ci-dessus en 2e mentionnés bien décrit, du côté sud-est partie par le lot No 750 et partie par le lot No 749 et du côté nord est partie par le lot No 748 de la même subdivision et partie par la rue Sanguinet.

Pour autres informations s'adresser à

O. MALO, N. P.

Bureau de l'agence et Maison N. P.,
16 Rue St Jacques,
Montréal. 314-5-1-2

D SINCENNES,

Agent de Douane,

78 RUE SAINT-PIERRE, Montréal

Téléphone No 498. 261

CORPORATION de MONTREAL

Département de l'Aqueduc

DES SOUMISSIONS cachetées à l'adresse du soussigné et portant l'endos "Soumissions pour tuyaux de plomb", seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel de Ville, jusqu'à MIDI du MARDI le 27 courant, pour la fourniture de

20 tons de tuyaux de plomb de ½ pouce, 6 lbs. à la verge,
10 tons de tuyaux de plomb de ¾ pouce, 9 lbs. à la verge, et
5 tons de tuyaux de plomb de 1 pouce, 12 lbs. à la verge,

qui devront être de la pesanteur ci-dessus par chaque dimension de linéalité, et manufacturés, quittes de tous frais, au bureau de l'Aqueduc, rue Lagauchetière, comme il suit :

5 tons des ½ pouce pour le 15 MAI prochain.
5 tons des ¾ pouce et 10 tons des 1 pouce pour le 15 JUIN prochain.

Le reste livrable pour le JUILLET prochain.

Le ton, dont il est parlé ici, est le tonneau de 2240 lbs.

Le comité de l'Aqueduc ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
Le Surintendant de l'Aqueduc,
LOUIS LESAGE.

HOTEL-DE-VILLE,
Montréal, 19 avril 1886. 248

CORPORATION de MONTREAL

Département de l'Aqueduc

DES SOUMISSIONS cachetées à l'adresse du soussigné et portant l'endos "Soumissions pour tuyaux et Spécialités," seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel de Ville, jusqu'à MIDI du MARDI, le ONZE MAI prochain, pour la fourniture de

500 tons	de tuyaux en fonte de 24 pouces		
800	do	do	12 "
80	do	do	10 "
700	do	do	6 "
75	do	do	4 "

et environ 28 tonnes de spécialités.

Les tuyaux et spécialités seront faits suivant les devis que l'on peut voir et consulter au bureau susdit, à l'Hôtel-de-Ville, et livrables comme il suit : 50 tons des 10 pouces, 50 tons des 4 pouces et 40 tons des spécialités pour le PREMIER JUILLET prochain.

200 tons des 24 pouces, 100 tons des 12 pouces, 100 tons des 6 pouces, 25 tons des 4 pouces et 10 tons des spécialités pour le PREMIER AOUT prochain.

Le reste pour le PREMIER SEPTEMBRE prochain.

Les soumissions seront faites sur des blancs de formule que l'on pourra se procurer au bureau susmentionné.

Le ton requis est le tonneau de 2240 livres.

Le comité de l'Aqueduc ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune quelconque des soumissions.

Par ordre,
Le Surintendant de l'Aqueduc,
LOUIS LESAGE.

HOTEL-DE-VILLE,
Montréal, 19 Avril 1886. 248

CORPORATION de MONTREAL

Département de l'Aqueduc

DES SOUMISSIONS cachetées à l'adresse du soussigné, portant l'endos "Soumissions pour tuyaux de fonte spéciaux ou forts," seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel de Ville, jusqu'à MIDI du MARDI prochain à MIDI PRECIS pour 40 tonneaux d'ouvrages spéciaux en fonte, en conformité des devis et blancs de soumission que l'on peut voir et obtenir au bureau du soussigné, à l'Hôtel-de-Ville.

Le tonneau mentionné ici, est le tonneau de 2240 lbs.

Le comité de l'Aqueduc ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

(Par ordre),
(Signé) LOUIS LESAGE,
Sec. de l'Aqueduc.

HOTEL-DE-VILLE,
Montréal, 20 avril 1886. 248

Département de l'Aqueduc

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, portant à l'endos "Soumission pour ouvrages spéciaux en fonte," seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, jusqu'à MIDI du MARDI, le ONZE MAI prochain, pour la fourniture de

500 tons	de tuyaux en fonte de 24 pouces		
800	do	do	12 "
80	do	do	10 "
700	do	do	6 "
75	do	do	4 "

et environ 28 tonnes de spécialités.

Les tuyaux et spécialités seront faits suivant les devis que l'on peut voir et consulter au bureau susdit, à l'Hôtel-de-Ville, et livrables comme il suit : 50 tons des 10 pouces, 50 tons des 4 pouces et 40 tons des spécialités pour le PREMIER JUILLET prochain.

200 tons des 24 pouces, 100 tons des 12 pouces, 100 tons des 6 pouces, 25 tons des 4 pouces et 10 tons des spécialités pour le PREMIER AOUT prochain.

Le reste pour le PREMIER SEPTEMBRE prochain.

Les soumissions seront faites sur des blancs de formule que l'on pourra se procurer au bureau susmentionné.

Le ton requis est le tonneau de 2240 livres.

Le comité de l'Aqueduc ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune quelconque des soumissions.

Par ordre,
Le Surintendant de l'Aqueduc,
LOUIS LESAGE.

HOTEL-DE-VILLE,
Montréal, 19 Avril 1886. 248

AVIS PUBLIC

Est donné par les présentes que la Législature de Québec a approuvé un acte qui amende en charte pour les fins suivantes : Pour modifier l'acte 46 Victoria et pour étendre les pouvoirs du bureau des examinateurs (2) pour faire certains changements dans le mode de cotisation ; (3) pour faire un emprunt pour rembourser certaines dépenses improvises et d'autres fins ; (4) pour modifier le mode de la perception des taxes ; (5) pour autoriser l'élargissement et le prolongement de certaines rues publiques et pour effectuer un emprunt à cet effet ; (6) pour définir plus clairement les pouvoirs de la cité concernant les abattoirs, pour amender le section 4 de l'Acte 37 Vict., chap. 51.

CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hotel-de-Ville,
Montréal, 31 Mars 1886. 2 42



W. Millichamp & Cie,

FABRICANTS DE

VITRINES en TOUT GENRE

Pour recevoir un catalogue illustré, écrivez aux Nos 29 à 35 RUE ADELAIDE EST, TORONTO. Mentionnez ce journal. 193

LA GARDIENNE

Cie d'Assurance sur la Vie et contre l'Incendie,

DE LONDRES, ANGLETERRE,

ETABLIE EN 1821

Capital	$10,000,000
Fonds investis	19,500,000
Fonds du Dominion	107,176

Agents généraux { HORT, SIMMS & Cie, pour le Canada { GEO. DENHOLM, } Montréal

No 13 RUE ST-SACREMENT.

309

COMPAGNIE D'ASSURANCE

NORTH BRITISH & MERCANTILE

FEU et VIE

ETABLIE EN 1809.

BUREAU PRINCIPAL : MONTREAL, 78 RUE ST FRANÇOIS-XAVIER

Capital et Fonds accumulés.... $45,000,000

Risques contre le feu et sur la vie pris aux taux les plus bas.

THOS. DAVIDSON,
Directeur-gérant.

GUSTAVE FAUTEUX,
Agent pour Montréal et district
180 186

REMEDE DE WIGHT

POUR LA GUERISON DES

CORS ET DES VERRUES

Ce remède guérit radicalement les Cors et les Verrues sans causer la moindre douleur. Il n'est pas corrosif, ne contenant aucun acide fluide ou alcali et ne blessera pas la peau la plus délicate. Des cors de quarante années, quelque rebelles qu'ils soient, disparaîtront, ont été guéris par l'usage du REMEDE DE WIGHT. On peut voir, si on le désire, chez le propriétaire, des cors qui ont été enlevés au moyen du *Remède de Wight pour la guérison des Cors et des Verrues.*

Faites-en l'essai.

G. L. WIGHT, PHARMACIEN,

2449 RUE NOTRE-DAME.

Coin de la rue St Constant, Montréal Canada, et en vente chez les principaux pharmaciens et parfumeurs. Expédié par la malle franc de port, sur réception de prix.

GRAINE DE SEMENCE : GRAINE DE SEMENCE, blé et orge de Pyle du Manitoba, convenable pour semences, aussi blé à moudre choisi, et quelques voitures de blé à engraisser, en vente en lots au gré des acheteurs. Les échantillons et les informations sont données en s'adressant à A. G. McBean, 120 rue des Enfants Trouvés ou au bureau de poste boîte No 1290 Montréal. 5 m 40

16 ANS de SUCCES

Les Extraits de Fruits

DE SILVERMAN

Dépôt de gros et détail pour :

Nos 504 et 506 RUE SAINT PAUL.

(Près de la rue St-Pierre.)

Téléphone No 1394 277

LES FUMEURS de BON GOUT trouvent que les CIGARES

"Canvass Back"

—ET—

"PETIT BOUQUET"

ne peuvent être surpassés pour leur arôme et leur qualité.

GRANDE VENTE

—DE—

Marchandises Endommagées

Par L'EAU et la FUMÉE,

A 50 pour cent de deduction, CHEZ

E. Cinq-Mars

2416 RUE NOTRE-DAME

Contrairement à certains annonceurs qui prétendent avoir acheté toutes les marchandises endommagées par le feu de la rue St-Paul, nous nommons ici nommément de quelles marchandises il s'agit, un grand lot de marchandises endommagées par le feu et la fumée que nous avons reçu de chez MM. Galarneau & Cie., tels que Feutres à vues, soieries de couleurs, cotonnades, lingeries, toile, caoutchouc, couvrepieds, etc. etc.

Notre assortiment de printemps est aussi au complet dans toutes les lignes et capable de satisfaire tous les goûts. Venez en foule chez

E. CINQ MARS,
2416 Notre-Dame,
Ensuite de la boule d'or.

CASTLE & FILS,

40 RUE BLEURY, 40

Paneaux vitrés pour portes et fenêtres

—ES—

VERRE COLORIÉ

SPECIALITÉ DE

VITREAUX D'ECLISE.

83 6pa

POUR LES

EXPLORATEURS DES TERRES

—AU—

MANITOBA ET N.-O.

PAR LE PACIFIQUE

LES BILLETS SONT DE SECONDE CLASSE

CEUX QUI DEVRAIENT Y ALLER

1. Tous ceux qui veulent se mettre à cultiver et qui n'ont pas de terre.
2. Tous ceux qui ont des enfants à établir.
3. Tous ceux qui dépensent plus qu'ils ne gagnent, maintenant leurs biens malgré tous leurs soins.
4. Tous ceux qui ont $500 ou plus avec lesquelles ils veulent s'établir.
5. Tous ceux qui souffrent de l'asthme ou d'affections des bronches.
6. Tous ceux qui veulent faire le plus beau voyage de plaisir possible.

Notre pays a d'excellentes récoltes, est meilleur que l'ouest des States-Unis et les avantages y sont supérieurs. Si vous ne croyez pas, venez voir pour vous convaincre. Venez, voyez, examinez. Les conditions particulières aux LIVRES, MESURES DIS eEVENDEURS, et duréement tout l'été.

Les billets d'aller de Montréal seront au plus bas prix. Ceux de retour pour Brandon, $34.00 ; Le Lac des Oiseaux, $30.00 ; Minnedosa, $28.00, Birtle, $30.10, Regina, $40.00, Calgary, $64.15, Canmore, $67.60. Et pour autres places aux prix en proportion.

C'est la meilleure chance qui ait jamais été offerte. Il n'y aura pas de droits, pas de dépenses ni de troubles inutiles. Des chars dortoirs seront fournis gratis. Un devrait emporter provisions de bouche et ustensiles de cuisine pour le voyage. Pour toutes informations s'adresser au bureau susmentionné, près de la gare du Pacifique, Montréal 190

EN DONNANT VOS ORDRES A

GOLDIE & McCULLOCH,

298 rue Saint-Jacques,

Faits le Carré Victoria.

vous obtiendrez tous les avantages susmentionnés.

ALFRED BENN,

12 Représentant.

"NOISY BOYS"

Est un CIGARE de 10c vendu pour 5c. Essayez-les.

A vendre chez tous les marchands de première classe

HOMMES

—SOUFFRANT DE—

DÉBILITÉ NERVEUSE

en vous donne un essai *gratuit pendant trente jours* des CEINTURES VOLTAIQUES et SUSPENSOIRES ELECTRIQUES du Dr DYE, célèbres pour le soulagement et la guérison permanente de *Débilité nerveuse, Perte de Vigueur et de Force* et tous autres troubles semblables. Aussi pour beaucoup d'autres maladies. Restauration complète de la Santé, de la Force et de la Vigueur garantie. Aucun risque encouru. Pamphlet illustré sous enveloppe cachetée, envoyé gratuitement en nommant LA PATRIE et en adressant comme demandé au

VOLTAIC E. T. Co'y, Marshall, Mich.

6m 275

M. F. CAHILL & CIE

Doreurs et Encadreurs,

FABRICANTS DE

MOULURES pour MIROIRS, etc.

Soins particuliers donnés aux dorures d'églises. Prix modérés.

666 RUE DORCHESTER

J. EMILE VANIER

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique,

INGENIEUR CIVIL, ARPENTEUR,

61—RUE SAINT-JACQUES—61

Demandes de BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, etc, préparées pour le Canada et l'étranger. 159

JAMES PARK et FILS,

SALEURS de PORC, TORONTO, Ont.

Stock consistant de Jambons, Lard fumé, Lard Pro-sage, Pond Jambons de Glascow, bon ordre de million vierge et nouveau ; Saucissons de Jambon, de Poulet, de Langues, de Bologne, Oignons en boîte, etc. Les meilleurs "Sausage Casings" importés d'Angleterre.

Les prix les plus bas pour le commerce.

Wm EVANS,

Nos 89 et 93 rue McGill, Montréal,

Grilles pour les jardins et les fleurs,

Grilles de sûreté, Grilles de Lucarnes et de Fenêtres,

Poêles de prix,

Fournaises, Arbres fruitiers, etc.

Petits fruits, Arbrisseaux, Rosiers, etc.

Plantes de toutes sortes, de serres et de corridors chaudes, etc.

Demandez notre catalogue. 180

Eau Minerale naturelle

DU RICHELIEU,

LA PRINCESSE DES EAUX DE TABLE.

Cette excellente Eau Minérale pour la table est recommandée par les meilleurs médecins et est considérée par les connaisseurs comme égale à n'importe quelle eau importée d'Allemagne, et est vendue au-dessous du prix ordinaire. En vente dans les principaux hôtels, clubs, restaurants et épiceries. Le résultat de l'analyse par le Dr. Evans Hood, M.A., F.R.S., est inscrit sur chaque bouteille.

Vient d'arriver—Un assortiment de Nerve Brain et Nerve Food.

J. A. HARTZ, Pharmacien,

1780 Rue Notre-Dame.

Téléphone 1199. 7m

Quand vous achèterez un COFFRE-FORT

ALLEZ chez *GOLDIE & McCULLOCH*, la maison dont les ouvrages n'ont eu personne concurrence, manquais de préserver les livres ou autres documents qu'elle contiennent.

ACHETEZ ceux dont les derniers ouvrages sont garnis des dernières améliorations, comme BOITE INTERIEURE DU VERROU, COUVERCLE MOBILE A LA MAIN, SERRURE DE PROTECTION DE MARQUE DEPOSEE, BOLTS A AILE ARGENTE, L'HUMIDITE ET LA MOISISSURE N'ATTAQUENT LE CONTENU ; ne sont pas construits de feuilles, mais d'une épaisseur convenable pour résister à la chaleur la plus intense. Venez, voyez, examinez. Les ouvrages parlent d'eux-mêmes. GOLDIE & McCULLOCH, Hôtel-de-Ville, et livrables comme il suit : 50 tons des 10 pouces, 50 tons des 4 pouces et 40 tons des spécialités pour le PREMIER JUILLET prochain.

200 tons des 24 pouces, 100 tons des 12 pouces, 100 tons des 6 pouces, 25 tons des 4 pouces et 10 tons des spécialités pour le PREMIER AOUT prochain.

Le reste pour le PREMIER SEPTEMBRE prochain.

Les soumissions seront faites sur des blancs de formule que l'on pourra se procurer au bureau susmentionné.

Le ton requis est le tonneau de 2240 livres.

Le comité de l'Aqueduc ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune quelconque des soumissions.

Par ordre,
Le Surintendant de l'Aqueduc,
LOUIS LESAGE.

HOTEL-DE-VILLE,
Montréal, 19 Avril 1886. 248

Specialement pour Dames

Si vous désirez de l'ouvrage bien fait et dans le dernier genre, faites refaire vos Chapeaux à la

TEINTURERIE de CHAPEAUX DeHODGSON.

Aucune forme démodée ne se montre dans cet établissement, comme nous ajoutons constamment de nouvelles formes à notre stock.

On y lave, teint ou frise les plumes.

Etabli à Montréal depuis 10 ans

PRENEZ NOTE DE L'ADRESSE

788 RUE CRAIG

Près la rue St Antoine

IL Y A UNE GRANDE DIVERGENCE D'OPINION entre Sir John Macdonald et M. Gladstone, au sujet de la question du "Home Rule." Mais ils sont enfin tombés d'accord, que

DOUGLASS & McNICE,

185 RUE McGILL, 185,

ont le plus bel assortiment de

SERVICES à DINER

—ET—

Garnitures de chambres à coucher

du Dominion. 34 43

CHAPEAUX

Acheter vos chapeaux de feutre mous et durs chez

PEYSER,

"AMERICAN FUR STORE,"

27 RUE ST LAURENT.

10 44

LE BŒUF LIQUIDE —DE— **GIBILS**

a obtenu des médailles comme prix et les plus hautes distinctions à

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

No 5

L'HÉRITAGE
DE
JEAN TOURNIOL

(*Suite*)

—Oui, répondirent les yeux qui parlaient.

—Encore une idée que je n'aurais jamais eue, me disais-je ; Jeanne a cent fois plus d'esprit que moi.

—Et dois-je l'y laisser... toujours ? continua ma chère petite sœur.

Les yeux dirent non.

C'était clair. Notre père voulait que Jeanne prît provisoirement la cassette en garde ; mais cette cassette avait une destination, et cette destination, il s'agissait de la deviner.

Là gisait la difficulté, et je crus bien que la sagacité de Jeanne, si prodigieuse qu'elle me parût, n'irait pas jusqu'à percer ce mystère.

C'eût été en effet un miracle, qu'en interrogeant au hasard elle tombât précisément sur la question décisive. Pas plus que moi elle ne connaissait le passé de mon père, ni ses relations d'autrefois. Comment donc aurait-elle pu découvrir à qui ce coffret devait être remis ?

Pour la première fois depuis le commencement de cette scène, qui ne s'effacera jamais de ma mémoire, ma chère Jeanne paraissait embarrassée.

Elle était debout, immobile et pensive ; je voyais bien qu'elle cherchait un moyen, et que ce moyen, elle ne le trouvait pas.

Moi, je le trouvais encore moins, et j'enrageais d'être affligé d'une cervelle si stérile en invention. Mon père savait sans doute qu'il n'avait rien à attendre de mon esprit borné, car il me semblait pas s'apercevoir que j'étais là. Il ne regardait que Jeanne, et il avait raison ; après un court silence, elle dit lentement :

—Hélas ! mon père, je ne parviendrai jamais à connaître vos intentions au sujet de cette boîte, et je vous supplie de m'aider. Vous ne pouvez me parler qu'avec vos yeux. Si vous les tourniez du côté où je dois aller pour me conformer à votre volonté, ce serait déjà un indice... et plus tard, à force de chercher, j'arriverais peut-être à nommer la personne... alors...

Le malade ne la laissa pas achever. Il avait compris, et il regardait du côté de la fenêtre avec une persistance significative.

Notre maison était bâtie sur une sorte de terrasse naturelle qui dominait la rivière, et la fenêtre de la chambre de mon père faisait face au nord. De ce côté, on avait devant soi, au delà du ravin profond où coulait la Vienne, des pentes ondulées qui s'étageaient à perte de vue. L'horizon était fermé par la longue chaîne des collines qui marquent la limite où finit le Limousin et où commence la Marche. L'aspect de ces pays est mélancolique, mais il ne manque pas d'une certaine grandeur sauvage, et je lui trouvais tant de charmes que je ne rêvais pas d'en sortir, et qu'il ne m'était jamais arrivé de franchir en imagination ces hauteurs qui nous séparaient de la riche France. Il ne me venait jamais à l'esprit que Paris était au delà de cette ligne bleuâtre qui bornait ma vue, Paris où j'étais né, mais dont je n'avais conservé qu'un souvenir très-vague.

C'est pourquoi je m'imaginai tout d'abord qu'en regardant de ce côté-là, mon père voulait indiquer à Jeanne qu'elle n'aurait pas besoin d'aller loin pour remettre la cassette.

Je crus si bien qu'il s'agissait de la porter à quelqu'un de notre voisinage, que j'allai coller ma figure contre les vitres et que je me mis naïvement à compter les maisons éparses sur le coteau, et à me demander qu'elle était celle où demeurait le propriétaire du coffret.

Elles n'étaient pas nombreuses en ce temps-là, les habitations perdues au milieu des bois de notre pauvre province. Les paysans gîtaient dans de misérables chaumines, et les bourgeois des villes ne s'avisaient guère de venir bâtir au fond de ce désert. Il y avait bien, par-ci par-là, quelques castels flanqués de tours et sur tout de pigeonniers ; mais les nobles qui les possédaient n'étaient pas riches et ne les réparaient pas souvent, de sorte que beaucoup de ces antiques manoirs tombaient en ruine.

Comment se fait-il qu'après tant d'années je me rappelle si nettement tout ce que je vis en regardant à travers les petits carreaux en losange qui garnissaient la fenêtre de cette chambre où mon pauvre père se débattait contre la fatalité qui le condamnait au silence ? Je ne sais ; mais le tableau m'apparaît comme s'il était encore là devant mes yeux ; je le revois dans ses moindres détails, avec ses ombres et ses lumières.

C'était en janvier le jour de la Saint Vincent, où *l'hiver se reprend*, disent les métayers de chez nous. L'hiver s'était repris depuis la veille. La Vienne charriait de gros glaçons ; la neige avait jeté un grand linceul blanc sur les collines lointaines, et le givre avait mis des pendeloques de cristal aux branches de châtaigniers. Le soleil, un soleil sans rayons, apparaissait comme une tache jaune au fond du ciel gris. Il n'y avait pas un souffle dans l'air, pas un bruit dans les bois. C'était un paysage mort.

A ma gauche, du côté de Limoges, pas une maison ; à ma droite, vers Saint-Léonard, un moulin tapi dans un coude de la rivière, le moulin où le sergent la Rissole s'était fait meunier.

Assurément, le père de la brunette qui avait nom Catisson ne pouvait pas être mêlé à l'histoire de la cassette. Et puis Jean Tourniol ne regardait ni à l'ouest ni à l'est, il regardait droit au nord ; il regardait le coteau qui nous faisait vis à vis.

Au haut de ce coteau et un peu en arrière pointaient au-dessus des taillis sombres le toit aigu et les hautes cheminées d'un château, un vrai château seigneurial, habité pendant l'été par le plus titré des nobles du pays, par le marquis de Terrannes, ayant ses entrées à la cour, et aussi par son fils, un beau jeune seigneur qui disait des fadeurs à Jeanne quand il la rencontrait, et que Jeanne rabrouait vertement.

Mais je n'avais pas entendu dire que notre père eût jamais eu la moindre relation avec ces gentilshommes, et de plus, à cette époque de l'année, ils étaient à Versailles.

Je ne croyais donc pas que le coffret leur fût destiné, et je continuai à chercher ; mais je ne vis qu'une maigre fumée qui montait vers le ciel au-dessus d'un taillis situé à mi-côte, entre la rivière et le château. Je savais bien de quel feu venait cette fumée. C'était là, dans ce fourré, sous une hutte de sauvage, que demeurait en toute saison un grand garçon de vingt et quelques ans, garde des bois du marquis, mais garde volontaire, garde sans livrée, qui n'était dans notre pays que depuis deux ans, et qui y menait la vie la moins régulière du monde, chassant, pêchant et même, assurait-on, fraudant à la barbe de la maréchaussée et des commis.

On disait que Jean, — en patois limousin Jean se prononce Nasson, — avait jadis sauvé la vie à l'héritier du marquis, et que, par reconnaissance, le marquis tolérait qu'il braconnât sur ses terres, et qu'il mangeât son gibier au lieu de le protéger.

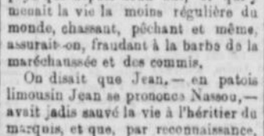
Nous l'aimions beaucoup, ce Nasson, et il ne se passait guère de jour sans qu'il traversât la Vienne, à gué ou à la nage, selon la saison, pour venir m'enseigner des ruses de perdrix ou des gîtes de lièvres, et pour apporter à Jeanne de jolis petits paniers qu'il tressait lui-même avec des osiers de différentes couleurs. Au printemps, il y mettait des fleurs qu'il allait ramasser sur les rochers du Taurion, au risque de se rompre le cou, des fleurs qu'on ne trouvait que là et que Jeanne aimait beaucoup.

Tout cela n'avait aucun rapport avec la cassette. Je cherchais donc toujours, et je restais planté devant la fenêtre, pendant que ma sœur, qui n'avait pas bougé, réfléchissait profondément. Elle était plus fine que moi, et je crois bien qu'elle aurait fini par découvrir le secret ; mais Pierre, le messager entra.

Il avait dîné à la cuisine, et il venait saluer notre père avant de retourner à Limoges.

Jeanne tenait à beaucoup à deviner le mot de l'énigme, mais elle ne tenait pas à prononcer ce mot devant Pierre. Elle adressa donc à mon père un signe qu'il entendit fort bien, car il approuva du regard, et elle sortit en emportant le coffret sous son bras. Je compris qu'elle allait le déposer dans sa chambre et qu'elle se réservait de reprendre l'interrogatoire un peu plus tard, quand le messager serait parti.

A continuer



CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
LIGNE FRANÇAISE POUR LE HAVRE
ENTRE NEW YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent éclairés pourvus de sonnettes électriques, partiront de la jetée numéro 42, de la rivière du nord, au pied de la rue Morton, comme suit :

ST LAURENT, de Joinville..... Mai 5, 6 A.M.
LABRADOR, Perles d'Hauterives Avril 21, 7 A.M.
ST LAURENT, Berger..... Avril 29, 1 P.M.
NORMANDIE, de Kersalaün..... Mai 12, 1 P.M.

Prix du passage pour le Havre

Premiere cabine..... $120 $100
" " 80
Deuxième cabine..... 60
Entrepont pour le Havre..... 30
" Paris..... 35

Les personnes voyageant par cette ligne ne sont pas obligées de prendre des chemins de fer anglais, et de plus elles évitent le désagrément de traverser la Manche par un petit vapeur.

Un train spécial laisse le bassin de la Compagnie au Havre directement et pour Paris à l'arrivée des steamers. Le bagage est adressé de New-York directement à Paris.

Chèques payables à vue ou montants en or par la Banque Transatlantique de Paris.

LOUIS DE BERIAN, agent
6, Bowling Green, près de Broadway, New-York.
MOUTARD, BOIVIN & CIE,
538 rue St Paul, Montreal.

College des Medecins et Chirurgiens
DE LA PROVINCE DE QUEBEC
BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE
ASSEMBLÉE SEMI-ANNUELLE

L'Assemblée Semi Annuelle du Bureau des Gouverneurs (Bureau Provincial de Médecine) du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec, aura lieu

MERCREDI, le 12 MAI prochain, à 10 hrs A.M., à l'Université Laval, Montréal.

Les candidats à l'examen ou à la Licence devront faire parvenir, au moins dix jours avant la date de l'assemblée, à l'un ou l'autre des Secrétaires soussignés, leurs certificats et attestations (y compris le certificat d'admission à l'étude) ainsi que la somme de $20 pour droits du Collège. Les candidats à la Licence devront être présents et produire leur diplôme sur demande.

A. G. BELLEAU, M.D., Québec,
F. WAYLAND CAMPBELL, M.D.,
Montréal.
3 pa 16

College des Medecins et Chirurgiens
DE LA PROVINCE DE QUEBEC
BUREAU PROVINCIAL DE MÉDECINE

Examen préliminaire pour l'admission à l'étude de la médecine

L'EXAMEN pour l'admission à l'étude de la Médecine aura lieu

LE JEUDI, le 6 MAI prochain, à 10 hrs A.M., dans la cité de Montréal, à l'Université Laval.

Les certificats de moralité, et une somme de dix piastres ($10) devront être remis, au moins dix jours d'avance, à l'un ou l'autre des Secrétaires soussignés.

A. G. BELLEAU M.D., Québec,
F. WAYLAND CAMPBELL, M.D.,
Montréal.
3 pa 44

La Cie de chemin de fer du Pacifique Canadien

AVIS AUX ACTIONNAIRES

La cinquième réunion annuelle des actionnaires de cette Compagnie, pour l'élection des Directeurs et la transaction des affaires générales, aura lieu

Mercredi, le 12e jour de Mai prochain

au bureau principal de la Compagnie, à Montréal à midi.

Les livres de transfert de la Compagnie seront clos à Montréal et New York, le MERCREDI, 5 Mai, et à Londres, le LUNDI, 10 Avril, et seront ouverts de nouveau le JEUDI, 13 Mai prochain.

Par ordre du Comité,

CHARLES DRINKWATER,
Secrétaire
Montréal, 6 avril 1886. 2pa 41

AVIS est par la présente donné que la "Western Counties Railway Company" a déposé au bureau du Secrétaire de la Province de Québec, à Québec, copie de son acte d'incorporation, ainsi que de la carte ou plan de la ligne de chemin de fer projetée par cette Compagnie, et que ce plan et cette carte ont été approuvés par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

McLAREN, LENT, SMITH & ROGERS,
Solliciteurs.
10 pa 30 5

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons ; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons ; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.

"En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une vilaine toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois ; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie.

HORACE FAIRBROTHER."

Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Croup—Écoutez une Mère.

"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup ; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il étouffait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respirait librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon enfant. Jugez de ma gratitude ? A vous sincèrement,

MRS. EMMA GEDNEY."

153 West 128th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.

"Je souffrais depuis huit ans des Bronchites ; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri.

JOSEPH WALDEN."

Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendu par tous les druggistes.

LE MEILLEUR des PANDAGES



Bandages élastiques perfectionnés, portés le jour et la nuit, guérit radicalement les Hernies. Envoyé partout par la poste. Ecrivez pour les circulaires descriptives complètes à la

744 Broadway New-York.
186 Heb

$500.00 de RECOMPENSE

NOUS paierons la récompense ci-dessus pour tous les cas de Dyspepsie, Maladie du Foie, Mal de Tête, Indigestion ou Constipation qui ne seront pas guéris par les PILULES POUR LE FOIE de WEST, quand la direction aura été strictement suivie. Grandes boites contenant 30 pilules, 25 cts ; 5 boites, $1.00. En vente chez tous les pharmaciens. Un paquet pour essai est envoyé gratuitement par la poste sur réception d'un timbre de 3 cts

JNO. C. WEST & CIE.
81 rue King Est, Toronto.

La santé, c'est la fortune



LE TRAITEMENT POUR LES MALADIES DES NERFS ET DU CERVEAU, DU Dr E. C. WEST, est un spécifique garanti contre l'hystérie, les vertiges, les convulsions, les attaques, la névralgie nerveuse, les maux de tête et la prostration nerveuse, causé par l'abus de l'alcool et du tabac, l'insomnie, la ramollissement du cerveau résultant en folie et conduisant au dépérissement et à la mort, vieillesse prématurée, stérilité, impuissance dans les deux sexes, pertes involontaires et spermatorrhée causées par la fatigue du cerveau, les mauvaises habitudes où l'abus on ont. Chaque boîte contient une quantité suffisante pour le traitement d'un mois. Prix, $1 la boîte ou 6 boîtes pour $5, envoyées par la poste sur réception du prix.

NOUS GARANTISSONS QUE SIX BOITES

guériront tous les cas. A la réception de chaque ordre pour six boîtes, que nous recevrons accompagnées de $5, nous enverrons notre garantie écrite de remettre l'argent, si le traite ment n'effectue pas la cure. La garantie n'émane que de

JNO. C. WEST & Cie,
Seuls propriétaires,
81 et 83 rue King Est,
Toronto, Ont.

Transfer des Bagages

NOUVEAU BUREAU CENTRAL

Nous avons fait des arrangements pour l'ouverture immédiate d'un bureau central au No 254 rue SAINT-JAQUES, pour la commodité du public voyageur. Toutes prises pour le transport de bagages de ou à quelque résidence que ce soit ou aux trains et steamers dans la ville, sera exécuté immédiatement. Des agents de cette Compagnie seront stationnés aux dépôts du Grand Tronc et du Pacifique Canadien pour prendre soin de bagages et les délivrer dans toutes les parties de la ville, évitant ainsi aux voyageurs des ennuis des délais et des dépenses inutiles.

Cie de Transfert des Bagages de Montreal
Bureau central, 254 rue St Jacques ;
Branches, Dépôt Bonaventure.
418 G. B. McGREGOR, Gérant

T. CHRISTY,
82 RUE BLEURY,
PLOMBIER, POSEUR d'APPAREILS A GAZ et A VAPEUR.
Poêles et fournaises fabriqués et réparés. Ouvriers de première classe.
Prix modérés. 706

Pain! Pain! Pain!

PAIN FAIT A LA MACHINE,
le plus propre, le plus sain et le meilleur. Faites vous-même nir par

C. FITTS & CIE,
Manufacturiers de BISCUITS et CRAKERS
112 RUE des INSPECTEURS.

TUYAUX DE DRAINAGE, CIMENTS DE PORTLAND, CIMENT ROMAIN ET CANADIEN, BRIQUES A FEU, PIERRE REFRACTAIRE.

Tuyaux de tirage, Soupiraux de cheminée, Couronnements de cheminée, Rivers émaillés, Briques blanches compressées, Pâte de jardin, etc.

ALEX. BREMNER,
640 RUE CRAIG, Montréal.

GIBB & Cie

ayant reçu un assortiment complet de

MARCHANDISES DE PRINTEMPS

ainsi que des COSTUMES A PATRONS de chez POOLE, demandent une visite.

1pa 196

Chapeaux du printemps !

NOUVELLES FORMES, NOUVELLES NUANCES, DERNIER GOUT et GRAND CHOIX DE

Chapeaux de toutes sortes, et de tous prix

—— SPÉCIALITÉ : ——

CHAPEAUX DE SOIE ET "PULL-OVER"

Faits sur commande dans les dernières formes.

RIVET & PICOTTE,
CHAPELIERS ET MINCHONNIERS,
88 RUE SAINT-LAURENT, 88.

Le département des Chapeaux de Soie et "Pull-overs" est sous la direction d'un des associés M. C. Rivet, qui est un chapelier pratique et d'une grande expérience. 244

Charbon! Bois! Bois! Charbon!

T. F. MOORE & CIE

A cause des déménagements qui ont lieu dans ces temps-ci, on vendra n'importe quelle quantité de charbon, même en sacs, sans charge extra.

Le charbon est livré sec et net, car il est complétement à l'abri.

ERABLE sec et fendu, $2.00 le voyage,
EPINETTE, do $1.75 do

BUREAUX ET CLOS :
415 rue Mignonne, 415
— ET —
266 RUE AMHERST, 266
Communication par téléphone, No 975.

BOIS—BOIS

ERABLE, 1re qualité, $6.00
BOULEAU - - - - 5.50
HÊTRE - - - - 5.00
BOIS MELÉ - - - 3.50
} La corde

CHARBON de toutes espèces.

184 RUE MURRAY
et 289 RUE ST-JACQUES, coin rue Windsor.
Bois délivré dans toutes les parties de la ville.
295 **A. VIPOND.**

Grande REDUCTION

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons résolu de vendre à grands sacrifices tous le bois que nous avons en main d'ici au mois de mai.

ERABLE, 1re qualité, long } $6.00
et sec }
MERISIER " " 5.50
HÊTRE " " 5 00
ÉPINETTE ROUGE " 4.50
BOIS MÊLÉ " 4 50
SLABS " 4.00

Bois scié de longueur

BOIS FRANC, le voyage..... $1.75
Bois pour allumer le charbon, le voyage $1.25

Tout ordre livrée promptement dans tous les parties de la ville.

A. C. GRAY,
776 rue Saint-Jacques, 776
Coin de la rue Versailles.
jno 261

A VENDRE

5 millions de pieds
—DE—
Bois de Sciage sec,

de toutes épaisseurs, largeurs et qualités, préparé à bord, Laïets, Bardeaux secs ou fendus, Clapboards, etc, au choix de

HURTEAU & FRÈRE,
92 RUE SANGUINET,
8 Sept Coin de la rue Dorchester.

O. Dufresne jr. & Frère,
MARCHANDS DE
BOIS DE SCIAGE,
2388 RUE NOTRE-DAME,
offrent en vente tout spécialement dans le moment une grande quantité de MADRIERS de 3 pouces en FIN à $37 par 1000 pieds. 66

DEMENAGEMENT

Combustible à bon marché.

Bois coupé de longueur de poêle, juste ce qu'il faut pour faire du feu rapidement.

Gros voyage de "slabs" coupés, à $1.50 le voyage, livré à domicile.

Gros voyage de rognures sèches de boîtes à $2.00 le voyage livré à domicile.

HENDERSON FRERES,
543 RUE WILLIAM.

FELIX BOISMENU
ARBITRE ET EVALUATEUR
15 rue St Jacques, Montréal.
11 jno

Tancrède Moreau,
AVOCAT,
No 35 RUE SAINT GABRIEL
(Edifice de LA PATRIE.)
Résidence : 732 rue Ontario.

LE CHATEAU DE RAMESAY
— 1723 —
TENU PAR G. J. NEVILLE, PROPRIÉTAIRE.

Le château de Ramesay, l'un des monuments historiques de Montréal, en face de l'Hôtel-de-Ville, a été complètement restauré et réparé, et on lui a rendu son apparence ultrayante du bon vieux temps. C'est l'un des meilleurs restaurants de notre jolie ville. 7 ms 23.

Concerts Gratuits

Chaque soir, au "Fer à Cheval," No 11, rue St Sulpice.

Chacun est le bienvenu et peut s'amuser aussi bien si on entendre d'aussi belle musique, gratuitement, tout comme s'il payait 25c. Venez voir tous et chacun.

TOMMY BOYLE,
227 Propriétaire.

ST LAWRENCE HALL
MONTREAL,
HENRY HOGAN - - PROPRIETAIRE.

Bien connu depuis 33 ans du public voyageur et patronné par les visiteurs les plus distingués, situé au centre de la ville, près des bureaux publics et occupant une suite d'édifices splendides. 150 chambres, ascenseurs, etc. Eclairage électrique. Prix modérés.
Gérant : M. Sam. Montgomery.

Restaurant Duperrouzel
1629 rue Notre-Dame.
LUNCHS a 25 CENTS
Salons particuliers — Repas à la carte — Table d'hôte de vieux vins — Fèvrouze reçoit chaque jour de New-York

Miroirs en plaqué d'argent

Encouragez les manufacturiers du pays

Nous sommes préparés à fournir des miroirs de toutes grandeurs. Notre plaqué est égal, sinon supérieur à tout produit similaire Anglais ou Français, et garanti de ne pas se ternir.

Bas prix et escompte spécial au commerce.

A. RAMSAY & FILS,
Agents pour Windsor et Newton,
37 à 41 RUE RECOLLET, MONTREAL
1pd

UN PENNY ECONOMISE

Est un penny gagné et 15 à 25 par cent peuvent être économisés par toutes les personnes ayant besoin d'un ameublement, quelconque de salon, salle à dîner, librairie, ou de chambres. Un accompte sera accordé sur tout vieux stock, ou tout ameublement ayant séjourné un an dans nos salles. Cette vente à bon marché continuera jusqu'au 1er avril. A cette époque un des meilleurs et des plus grands assortiments de meubles de salon, de salle à manger et de maison qui ait jamais été vu en cette ville, sera exposé dans la plus ancienne et la plus grande maison de meubles de cette ville. Outre de nombreuses améliorations qu'ont subies nos salles d'étalages, avec librairies rendues nécessaires par le besoin continuellement croissant de place et l'étendue de nos affaires, une amélioration des plus faciles demandée depuis longtemps par nos clients a été exécutée. Elle consiste à enclaver les salles du 3ème étage par notre nouvel élévateur, qui va être complété et sera un des mieux construit de la ville.

Ces changements prouveront à nos pratiques et au public que nous ne voulons rien négliger pour placer notre magasin de meubles, en gros et en détail, en tête des maisons du Dominion aussi bien sous le rap. ort de la mode que sous celui de la variété et de l'étendue du stock, et comme nous achetons tout objet de notre stock en grande quantité et au comptant nous pouvons marquer nos marchandises à des prix qui, en beaucoup de cas, satisfassent même le plus difficile. Et c'est ce qui nous procure les plus fortes ventes qui ait jamais été faites dans notre ligne.

OWEN McGARVEY & FILS,
1849, 1851 et 1853, RUE NOTRE-DAME
(Coin rue McGill.) 286

The Royal Steam Dye Works
706 rue Craig,
C'est là le meilleur endroit pour faire
NETTOYER OU TEINDRE
dans le plus bref délai, les
ROBES, VÊTEMENTS, CHALES, TAPIS de table ou de piano, etc.
VÊTEMENTS EN COUVERTES une spécialité.
TELEPHONE No 789. 301

PEIGNES! PEIGNES!
BROSSES A CHEVEUX,
SAVONS,
PARFUMS,
PAPETERIE
—CHEZ—
R. S. CHESTNUT & CIE.
No 201 RUE SAINT-ANTOINE,
(Coin rue de la Montagne).
Prescriptions préparées avec soin. 165 1 an.

Quelque chose de Nouveau !

Je viens de recevoir d'Angleterre, de très beaux Mors, Eperons, Mèches, et articles de Harnachements, qui ont la propriété empêchent de ne jamais ternir. Ils sont fait d'un nouveau métal appelé NICKOLINE.

Ce métal a un grand succès sur l'ancien continent, en raison de son brillant argenté et parce qu'il ne s'oxide jamais. Aucun bien harnais n'est complet sans ce métal. Le poli ne s'enlève jamais. Vendu seulement par

J. W. ROBERTS,
Sellier et Fabricant de Harnais,
220 rue St-Jacques.

CHEMIN DE FER
VERMONT CENTRAL

NEW-YORK, BOSTON ET LA NOUVELLE-ANGLETERRE.
LIGNE DES MONTAGNES VERTE

DEPART DES TRAINS DE MONTREAL

8.30 A.M. TRAIN VITE arrive à St Albans, 10.50 a. m., White River Junction 2.20 p. m., Boston (via Lowell) à 7.20 p. m., et New-York (via Spottsville) à 10.30 p. m.

Les nouveaux wagons buffet Pullman sont tachés aux trains de Boston.

4.20 P. M. Express de New-York Boston arrivant à St. Albans à 6.50 p. m. (souper). Burlington, 7.35 p. m., Rutland, 11.05 p. m., Troy, 2.05 a. m., Albany, 3.25 a. m., et New-York, 7.35 a. m., Boston, 7.40 a. m., Worcester, 6.40 a.m. via Rutland, Bellows Falls et Fitchburg.

Wagons dortoirs Wagner de Montreal à New-York ; wagons dortoirs Pullman de St. Albans à Boston.

Ce train comprend aussi des wagons en destination directe arrivant à Waterloo, 7.35 p. m., Magog, 8.35 p. m., Sherbrooke 9.15 p. m.

8.30 P. M. EXPRESS DE NUIT arrivant à St. Albans, 10.40 p. m., White River Jct. 3.15 a. m., Manchester, 5.25 a. m., Nashua, 7.0 a. m., Boston (via Lowell, 8.30 a. m., via Fitchburg, 9.30 a. m., New-York via Northampton, Holyoke Springfield et New Haven, 11.45 a. m.

Ce train se raccorde à Nashua et au Winchendon pour Worcester, Providence et tous les points sur les chemins de fer de New-York et de la Nouvelle-Angleterre.

Des wagons buffet Pullman sont attachés aux trains de Boston et Springfield.

Pour les billets, indications et toute autre information s'adresser à l'hôtel Windsor, aux bureaux du Grand Tronc ou au bureau de la Compagnie 136 rue St. Jacques.

A. C. STONEGRAVE,
Agent des passagers au Canada.
S. W. CUMMINGS, J. W. HORART,
Agent général des Passagers. Gérant Général
7 déc. 1885.

CHEMIN DE FER DU SUD-EST
LIGNE DIRECTE DE MONTREAL A BOSTON

Le et après LUNDI, 19 Octobre 1885, les trains LAISSERONT MONTREAL comme suit

8.10 A.M. — EXPRESS de JOUR pour Farnham et les points locaux.

5.10 P.M.—EXPRESS DE NUIT pour Boston et les points de la Nouvelle Angleterre, avec chars-hôtels Pullman, avec connection pour Springfield et tous les autres points sur la ligne de la rivière Connecticut ; aussi pour Newport, Waterloo, Bedford, Saint Cesaire et les points intermédiaires.

Pour plus amples informations, voir les tableaux des heures.

Bagages enregistrés et passés en douane à la gare Bonaventure.

Pour billets et toutes informations, s'adresser au No 202, rue St Jacques, à l'hôtel Windsor ou à la Gare Bonaventure.

T. A. MacKINNON,
Directeur Gérant pour les Syndics.

CHEMIN DE FER
PACIFIQUE CANADIEN.
Changement d'heures
2 NOVEMBRE 1885

Les trains partiront de Montréal
Pour Winnipeg : 2.00 p.m. tous les jours excepté les Samedis.
De Ottawa : 7.15 a.m., 9.00 a.m., 2.00 p.m. 6.00 p.m., 8.00 p.m.
De Toronto : 3.00 a.m. et 11.00 p.m.
De Québec : 8.00 a.m., 4.00 p.m. et 10.00 p.m.
Arrivée à Montréal
De Winnipeg : 12.05 p.m. tous les jours excepté les Mardis.
D'Ottawa : 8.10 a.m., 12.35 p.m., 8.55 et 10.00 p.m.
De Toronto : 8.10 a.m. et 10.00 p.m.
De Québec : 8.50 a.m., 9.10 p.m. et *10.35 p.m.
*Les Dimanches seulement.
Jusqu'à Winnipeg sans changer de train.
Cinq trains chaque jour pour Ottawa.
Wagons dortoirs salon et restaurant.
W. WHYTE, Surt. gén. division Est et Ontario.
A. DAVIS, Surt. gén. division de Québec.
W. C. VAN HORNE, Vice-président.
D. McNICOLL, Agt. gén. des pass.
9 Nov. 1885. 129

Ligne Dominion
DE
STEAMSHIPS
DATE DES DÉPARTS POUR LIVERPOOL

DE PORTLAND

OREGON..... De Portland 22 Avril
" ..... D'Halifax 24 Avril
TORONTO..... De Portland 6 Mai

DE QUEBEC

*VANCOUVER..... 12 Mai
*SARNIA..... 31 Mai

SERVICE DE BRISTOL (pour Avonmouth Dock.)

ONTARIO..... De Portland vers le 20 Avril
DOMINION..... De Montreal vers le 8 Mai

VIA PORTLAND

Prix de passage de Montréal —$57.50, $77.50 et $97.50, suivant l'accomodation. Aller et retour, $111.50, $146.25 et $161.25. Intermédiaire, $35.50, aller et retour $71. Entrepont au plus bas prix.

VIA HALIFAX

Cabine : $62.50, $70 et $80 suivant l'accomodation ; aller et retour, $112, $127 et $144. Intermédiaire, $38 ; retour $76. Entrepont au plus bas prix.

Billets Intermédiaire et d'Entrepont payables d'avance, au plus bas prix.

Pour fret ou passage, s'adresser à Liverpool, à Flinn, Main et Montgomery, 24 James St ; à Québec, à W. M. Macpherson et à tous les bureaux du chemin du Grand Tronc et à

W. D. O'BRIEN,
143 rue St Jacques.
DAVID TORRANCE & CO.,
Agents Généraux, Montréal.

Loterie Nationale
— DE —
M. LE CURÉ A. LABELLE

VALEURS DES LOTS
Première série . . . $50,000.00
GROS LOT : $10,000.00
Deuxième série . . . $10,000.00
GROS LOT : $2,500.00

Grand tirage final
— DES —
LOTS
DE CETTE LOTERIE
LE 11 AOUT PROCHAIN

Les GROS LOTS seront tirés

Hatez-vous d'acheter vos billets

COUT DU BILLET
Première série..... $1.00
Deuxième série..... 25 cts

Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettres enregistrées, au secrétaire S. E. LEFEVRE, No 19 rue St Jacques.

Envoyez 5 cts pour port et enregistrement de l'envoi des billets. (Etats-Unis 9 cents.)

JOSEPH FORTIER
FABRICANT PAPETIER
264 et 266 RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL.
Assortiment complet de fournitures de bureau. Spécialité : Ouvrages fabriqués sur commandes.

FRS MARTINEAU
MARCHAND de



Peintures, Ferronneries, Tapisseries, Lampes, Vitres, Glaces de miroir, Mastic, Huile de lin, Térébenthine, Huile de charbon
HUILE D'OLIVE, etc.

Les entrepreneurs-menuisiers, peintres, couvreurs, plombiers trouveront constamment tous les matériaux nécessaires à la construction, toutes sortes d'outils, etc. Ils trouveront aussi toutes sortes d'USTENSILES, tels que : Chaudrons, Casseroles, Soupières, Poêles à frire, Pots à colle, etc., Faulx, Fourches, Rateaux, etc.

Les meilleurs BLANCS ANGLAIS importés directement, à très bon marché, et aussi toutes sortes de Blancs Canadiens. Mention spéciale : Huile d'Olive pure.

FRS. MARTINEAU,
499 rue Ste Catherine, 501



SAMUEL MAY & CIE,
FABRICANTS DE
Billards et Tables de Poule,
ET PETITS BILLARDS de SALON de 3x6 et 3½x7
AVEC LES DERNIERS PERFECTIONNEMENTS DE MAY : COUSSINS A COMBINAISON et les CÉLÈBRES COUSSINS *MONARCH.*

*A

EDITION DU SOIR

CLUB NATIONAL

MM. R. Prefontaine, P. G. Martineau et Dupuis, avocats, ont tous trois été choisis délégués à la grande convention des jeunes stéraux du Canada qui sera tenue en juillet prochain. Nos félicitations à ces messieurs.

Comté de Verchères

M. Bernard le candidat libéral sera à Contrecœur dimanche prochain et parlera après la messe ; après les vêpres il sera à St Antoine.

Stroud vs Whyte

—Hier matin, l'honorable juge Taschereau a rendu jugement en faveur du défendeur, sur la requête présentée par celui-ci pour obtenir le détail complet des accusations portées contre lui.

Une bonne idée

On dit qu'une députation des principaux marchands et citoyens de Montréal doit se rendre prochainement auprès du gouvernement dans le but de l'intéresser dans certains travaux qui seraient faits pour empêcher les inondations.

Vol d'une valise

Un monsieur entre au rond à patiner de la rue Craig hier après-midi. En sortant il oublia de rapporter sa valise qu'il avait laissé sur une fenêtre.

Il revint une heure plus tard mais la valise n'y était plus.

Le détective Robinson en fut notifié et après une heure de recherches retrouvait la valise au mont de piété. Elle fut remise à son propriétaire.

Coups de couteau

Hier soir, vers 6 heures, un nommé Charles Greene se prit de querelle avec deux hommes à l'encoignure des rues Cathédrale et St. Jacques, lorsque l'un de ces derniers sortit de sa poche un couteau avec lequel il frappa Greene à la figure. Les constables Burns et Choquette entendant les cris et les jurons furent bientôt sur les lieux et arrêtèrent les batailleurs. L'un d'entre eux frappa le constable Choquette au bras lui faisant une large entaille.

On les a incarcéré tous trois.

Un voleur effronté

Un jeune homme apparemment bien mis entra hier chez Stoddart bijoutier de la rue Bleury. Il demanda à la jeune fille qui était seule au comptoir de lui montrer les plus riches anneaux avec diamants du magasin. La jeune demoiselle croyant faire une bonne vente lui mit les plus beaux anneaux sous les yeux. Le jeune monsieur choisit les 2 plus riches et se retournant effrontément au côté de la demoiselle lui dit : Au revoir ! A bientôt ! La demoiselle toute déconcertée n'appela la police que lorsque le voleur fut déjà très loin.

L'affaire est entre les mains du détective Robinson.

Comité des citoyens

Le comité des citoyens s'est réuni à 4 heures hier après-midi. Etaient présents MM. H. Shorey, Michaels, Lefebvre, Delisle Gratton, Sicotte, Labelle et les Drs Larocque et Desjardins.

M. Lefebvre informa le comité qu'il avait eu une entrevue avec les directeurs de la compagnie du Richelieu et que l'on avait décidé de ne pas arrêter aux endroits où sévissait la variole.

Le Dr Larocque expliqua ensuite au comité les diverses clauses du nouveau bill de santé.

Puis l'assemblée fut ajournée.

M. Xavier Marmette

M. Xavier Marmette était à Montréal hier, *en route* pour Halifax, où il doit s'embarquer pour l'Europe.

M. Marmette se rend à Londres où il remplacera temporairement à l'exposition, M. DeCelles, bibliothécaire du Parlement, qui ne peut s'absenter durant la session et qui en prendre son congé commencement le juillet.

M. Marmette se rendra alors à Paris pour continuer ses recherches sur l'histoire du Canada dans les Archives Nationales et dans les différents ministères.

M. Marmette sera absent à peu près dix huit mois.

Nous lui souhaitons un heureux voyage et un entier succès.

Pendant l'inondation

Samedi dernier, dans la nuit, madame Franck Mallette demeurant au No 5 rue St Joseph, a mis au monde un enfant dans des circonstances assez extraordinaires pour leur donner publicité. Le Dr Lalonde du Carré Chaboilliez assistait la malade. Pendant que se faisait le travail de l'enfantement, l'eau pénétra dans la maison et monta avec une telle rapidité que le lit de la malade fut submergé avant qu'on eut pu prendre les précautions voulues. Cependant, grâce au sang froid et à l'énergie du Dr Lalonde, madame Mallette put être transportée à l'étage supérieur, où se terminèrent heureusement les couches à la grande joie de la famille déjà terrifiée par la vue du flot qui la menaçait.

Les suites d'un ouragan

Dans la nuit de mercredi dernier, les magnifiques scieries de MM. Philippe Lamontagne et Cie., de Sainte-Anne de la Pérade ont été démolies par un violent ouragan qui est passé sur cette localité.

Des débris ont été lancés par la tourmente dans toutes les directions, et chose presque incroyable, la roue motrice, qui était en bois a été transportée à la distance d'un demi-mille. Le principal propriétaire, M. Philippe Lamontagne, a dû se réfugier dans le soubassement, pour ne pas être écrasé sous les débris.

Vu la dépression dans le commerce de bois de construction, les propriétaires des scieries ont résolu de ne pas les reconstruire cette année. Cela est d'autant plus malheureux, que par cette catastrophe un grand nombre d'ouvriers se trouvent sans travail. Les pertes sont estimées à environ $22,000.

THEATRES

THÉATRE ROYAL.

Melle Louise Pomeroy a joué "Camille" hier soir d'une façon remarquable et la représentation a été un véritable triomphe. "Camille" d'Alexandre Dumas exige de ses interprètes un talent sérieux, qui soit capable de s'élever aux scènes de la comédie jusqu'aux tragiques accents du drame. Pendant toute la pièce, Melle Louise Pomeroy s'est montrée absolument à la hauteur de son rôle. Dans le dernier acte spécialement, son jeu a été parfait et la scène de mort était d'une réalité saisissante. M. Arthur Elliot, dans le rôle d'Armand Duval a beaucoup augmenté l'impression favorable qu'il avait déjà produit dans d'autres rôles. Nous devons aussi féliciter la direction pour la beauté de la mise en scène. Cet après-midi, on donnera la matinée de Gilbert "Engaged" pour la dernière fois et ce soir Melle Pomeroy remplira pour la 8e fois le rôle charmant de "As you like it."

ETOFFES A ROBES

Grand choix d'étoffes à robes, arrivées par le dernier "steamer". Collection considérable d'étoffes à robes provenant de fonds de banqueroute et vendues à moitié prix, chez

DUPUIS FRÈRES,
Coin des rues Ste Catherine et St. André

5 46

Le Jeudi Saint

Les cérémonies de la semaine sainte sont commencées d'hier soir dans les différentes églises. Ce matin, on a célébré aussi dans les diverses églises le sacrifice divin. Tous les membres du clergé ont pris part à la communion qui a été suivie d'une procession, puis on a commencé le dépouillement des autels et le lavement des pieds.

A l'église, on a fait la consécration des Saintes Huiles. Cette cérémonie est toujours très solennelle. Cette après-midi il y a eu chant des ténèbres.

A la cathédrale on a Grandeur Mgr Fabre a officié, assisté de MM. les abbés Donnelly et Marechal.

A Notre Dame M. l'abbé Sentenne a officié assisté de MM. les abbés Dimanlaers et Leforce.

A St Patrice, M. l'abbé Martin Callaghan a célébré la messe assisté de MM. les abbés Toupin Walsh. Demain M. l'abbé Callaghan prêchera à l'office de la Passion.

A Ste Brigide M. l'abbé Lonergan a officié assisté des abbés Bonin et Desrosiers.

A St Jacques la messe a été chantée par M. l'abbé Palmin assisté de MM. Trole et Moreau.

A St Pierre le Révd Père Antoine a officié assisté des Révds Pères Darocher et Provost.

Cession de biens

MM. Frébette et Cie., fabricants d'allumettes chimiques, de Trois Rivières, et dont les produits sont fort appréciés sur le marché, ont fait, hier, cession de leurs biens au bénéfice de leurs créanciers.

Cette fabrique avait été fondée sous les meilleurs auspices ; la matière première était abondante et de première qualité, le travail à bon marché, les propriétaires énergiques et laborieux ; tout faisait espérer qu'une industrie sérieuse et rémunératrice était fondée. Malheureusement des incendies successifs vinrent détruire toutes ces belles espérances et MM. Frébette et Cie. durent fermer leurs portes.

La sympathie du public ne leur fera pas défaut dans leur malheur et tout le monde espère que les créanciers, prenant en considération les sacrifices qu'ils ont fait pour créer cette industrie et les malheurs dont ils ont souffert, leur donneront un règlement aussi avantageux pour leur permettre de continuer leurs opérations et donner de l'emploi aux 200 personnes qui vivaient de ce travail.

Hôpital Mont Royal des variolés

L'épidémie de picote étant à peu près éteinte grâce à l'énergie de l'organisation sanitaire et des immenses sacrifices que la ville de Montréal s'est imposée, il est consolant de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les nombreux actes de charité et de dévouement individuels et collectifs qui ont imprimé pour toujours à la population de cette ville, ce caractère d'empressement spontané et constant à venir au secours de toutes les infortunes privées ou publiques. L'intelligence du dévouement et la promptitude de l'assistance ont eu pour effet de restreindre le pourcentage de la mortalité à un chiffre sensiblement moindre que dans les grandes villes du continent américain où la variole n'a pas sévi avec plus de virulence qu'à Montréal.

A la tête de ces âmes d'élite, il faut placer les dames Sœurs Grises qui ont affronté le danger, les plus âgées avec le sangfroid de l'expérience, et les plus jeunes avec le courage d'une vie commençant par le sacrifice complet de toutes les jouissances mondaines ; toutes avec le désir sans conditions, de faire le bien, de soulager les souffrances et gagner des âmes à Dieu. Il faut les avoir vues à l'œuvre pour apprécier toute l'étendue de leur dévouement. Pendant toute la durée de l'épidémie, elles n'ont respiré que l'haleine pestilentielle des malades et des mourants, et elles n'ont pris de repos que lorsqu'il n'y a plus eu de souffrances. Aujourd'hui elles paraissent ne plus se souvenir des dangers qu'elles ont courus, mais leur extérieur fatigué et leurs visages amaigris trahissent leur modeste discrétion !

Elles ont été bien secondées par les associations de charité qui se sont formées dans la ville et qui ont toujours fonctionné avec une admirable régularité.

La Révérende Sœur Targeon, supérieure des Sœurs de l'Hôpital Mont-Royal nous a expressément chargé de les remercier toutes en général de leur précieux concours ; et en particulier, les Dames de l'Association des Douceurs aux variolés, et Mademoiselle Rubenstein, qui a personnifié un groupe non moins charitable et dévoué.

DR DE ROSALD.

Hôpital St Camille, 22 avr. 1886.

Hygiène publique

Le médecin inspecteur du Bureau Central de santé est de retour d'une visite d'inspection faite à Sorel, Saint Denis et Saint-Ours, paroisses situées sur les bords du Richelieu. Le résumé de son rapport est comme suit : il a trouvé une si grande négligence de la part des citoyens de St Ours et Saint Denis, à se conformer aux réglements sanitaires du Bureau Central, que les mesures les plus sévères doivent être prises pour obliger ces paroisses à faire de *force* ce qu'elles ne semblent pas vouloir faire dans l'intérêt de l'humanité. Conséquemment toute communication avec Saint Ours et Saint Denis, soit par bureaux ou chemin de fer, sera interrompue.

PAROISSE SAINT OURS

Il y a dans cette paroisse un bureau local de santé composé de 7 membres et d'un médecin officier de santé, le docteur Bazin, qui demeure à Saint Ours. L'isolement paraît avoir été pratiqués d'une manière plus ou moins satisfaisante.

Le président du bureau, M. Georges Angers, est le gardien. La désinfection est aussi bien mal pratiquée. Quelques-uns désinfectent eux mêmes leurs maisons avec le soufre ; les autres refusent de faire désinfecter. Ils semblent ne pas vouloir comprendre la manière de faire désinfecter. Pas un seul des membres du bureau parait avoir assez de courage ou d'énergie pour faire mettre en force les réglements.

De peur de froisser leurs amis ou les parents, la loi est suivie comme bon leur semble. Il existe dans le moment 25 cas dans quatre paroisses (et peut-être plus), savoir : Eustache Martin, 7 cas, 6 convalescents, 1 malade ; Clément Duhamel, 6 cas, 6 malades ; Saint Onge, 8 cas, 4 convalescents, 4 décédées ; Cardinal, 4 cas, 1 convalescent, 3 malades.

La vaccination n'est pas pratiquée, et aucun effort n'est fait pour empêcher de faire comprendre aux gens la nécessité de se faire vacciner.

SAINT DENIS

Cette paroisse avait formé quelques mois passés un bureau local de santé qui dura quelques semaines. Depuis ce temps là, rien n'a été fait. Les gens ici prétendent que les lois sanitaires ne sont pas des lois, et qu'on ne pourrait obliger les municipalités de s'y conformer. De sorte que les précautions nécessaires pour préserver les gens contre les maladies contagieuses sont loin d'être mises à exécution. La désinfection et l'isolement sont pratiqués de la manière la plus imparfaite. Des familles désinfectent elles-mêmes et suivant leur manière. Il existe actuellement 4 cas dans deux maisons dans le village : 1 Bousquet, 2 cas convalescents ; C. Casavant, 2 cas malades.

Un nommé Phaneuf, âgé de 33 ans, est décédé la semaine dernière.

La désinfection, telle que pratiquée ici, est une farce. La vaccination est lente, si ce n'est au couvent. Toutes les personnes sont vaccinées. Il y a peu de population qui soit aussi vaccinée.

GRANDE CAUSE GAGNÉE

Nous venons de gagner une grande cause dont le public aura lieu d'être satisfait, c'est de vendre tous nos chapeaux sur plus bas prix et meilleur marché qu'ailleurs. Nous parlons sérieusement et nous dirons que l'on vienne voir tous nos beaux chapeaux, si élégants, si bien finis, et si durables, un rent prix CHAS. DESJARDINS & Cie, 637 et 639 Ste Catherine, aux 3 Chevreuils, Montréal.

Funérailles de M. C. E. Wurtele

Les funérailles du regretté M. C. E. Wurtele ont eu lieu mardi, à Saint David. Une foule considérable était venue de toutes les paroisses environnantes, d'Acton, de Drummondville, etc.

Un train spécial avait été mis à la disposition des amis de Sorel du défunt par le *South Eastern*.

La cérémonie fut faite par le Rév. I. Wurtele, ministre anglican d'Acton, et la levée du corps par le Révd M. Larivière, ministre anglican de Sorel.

Les porteurs des coins du poêle étaient MM. J. B. Comeault, N. P., J. D. Pepin, N. P., H. Houde et V. Beaulac, marchand, tous de Saint David ; le Capt. R. Nelson et A. P. Swan de Sorel.

Le corps de M. Wurtele a été placé dans le caveau de famille du manoir de Saint David à coté de ceux de son père qui y repose depuis 33 ans, et de sa mère inhumée il y a quinze jours.

DOMMAGES CAUSÉS PAR L'INONDATION

Au nombre de ceux qui ont eu le plus à souffrir de l'inondation nous constatons la maison R. Duclos, No 2091 et 2095 rue Notre Dame. Les dommages s'élèvent à plus de $20,000, les marchandises qui ont eu le plus à souffrir sont les soies, les satins, étoffes à robes, gants de kid. etc., etc. Nos lecteurs pourront voir par l'annonce que nous publions dans une autre colonne que M. Duclos a décidé de vendre son stock à des prix qui surprendront le public.

La vente commencera samedi matin. Ne manquez pas cette occasion unique d'acheter à bon marché.

AUX DAMES

N'oubliez pas d'aller voir le grand étalage de modes que nous exhibons cette semaine au deuxième étage de notre magasin.

Vous y jouirez d'un coup d'œil vraiment unique.

DUPUIS FRÈRES,
Coin des rues Ste-Catherine et St-André.

22 24

PARASOLS ET DEMI-PARAPLUIES

Grand choix de parasols et de demi-parapluies vendus aux prix du gros chez

DUPUIS FRÈRES,
Coin des rues Ste Catherine et St André

5 46

DOMMAGES CAUSES PAR L'INONDATION

Les dommages que causent la présente inondation sont énormes, les pertes pour la ville se chiffrent par millions. Il n'y a plus à hésiter, il faut que, coûte que coûte, des mesures sérieuse soient prises pour prévenir ces dégats à l'avenir. Tous nos chapeaux sont vendus aux plus bas prix possibles, notre assortiment est sans pareil. Que l'on vienne voir, un seul prix. CHAS. DESJARDINS & Cie., 637 et 639 Ste Catherine, aux 3 Chevreuils, Montréal.

Chronique-Montreal

—A. W. O'Gilvie et Cie., meuniers, ont transféré leur bureau à leur moulin, Ecluse St. Gabriel jusqu'à la fin de l'inondation. jno. 47

—La retraite annuelle de l'Union Catholique se continue avec beaucoup de succès au Gésu.

—La compagnie du Gaz a commencé, hier, à faire réparer les revertères brisés par l'inondation.

—Les chars du Grand Tronc et des autres compagnies ont pu se rendre hier matin jusqu'à la rue Fulford.

—Amos Woolf, M. D. de Kosciusco, Indiana, dit : Depuis plus de 3 ans, j'ai beaucoup employé le baume pulmonaire d'Allen dans ma pratique, et je puis dire qu'il n'y a pas de meilleure médecine en nège pour les maladies des poumons. 6 46

—Les sous-officiers et les membres de l'Artillerie de Garnison, donneront samedi prochain, à l'hôtel Windsor, un dîner au lieutenant-colonel Oswald.

—On constate avec plaisir que les nouvelles maisons actuellement en voie de construction sont plus nombreuses que jamais dans le quartier St Jean Baptiste.

—Les actionnaires de la compagnie du Richelieu, se sont réunis, hier après midi et ont ratifié l'achat des navires de la compagnie de navigation du Saguenay.

—MM. Longpré et David ont reçu instruction de M. Barré, fabricant de vins, d'intenter une action en dommages au montant de $6,000 contre M. Lapalme son ex-associé.

Le demandeur allègue que M. Lapalme a cherché à lui nuire dans son commerce et à ébranler son crédit.

Avis spécial — L. N. A. Ritchot et Cie., marchands-tailleurs, No 13 côte St Lambert, établis depuis 1862. Vous assurent que vous trouverez sous le rapport de l'expérience, des avantages qui ne peuvent être surpassés par aucun tailleur de Montréal. Nos pantalons défient compétition. 6 3 m.

—A deux heures hier après-midi, on a procédé chez MM. Thibaudeau frères, rue St. Paul, à la vente des marchandises avariées par l'eau.

—Samedi la cause de la corvée sera entendue en révision. Elle a été inscrite hier matin. On procède toujours à l'examen des témoins dans la cause de Trépanier.

—Les élèves de l'école des Arts et Manufactures auront pas d'exposition cette année parce que les meilleurs dessins ont été envoyés à l'exposition coloniale de Londres.

—L'eau s'est retirée des rues inondées de Lachine. Cependant le fleuve en cette endroit est couvert d'une glace très mince, qui ne résistera pas longtemps à l'action du soleil.

—Aucun article ne guérit les maladies du sang comme la découverte végétale de Northrop et Lyman. Elle travaille comme par magie. Melle C Toronto, écrit. J'ai à vous remercier pour ce que la découverte végétale de Northrop et Lyman a fait pour moi. J'avais une blessure au genou, aussi large que la paume de ma main et je ne pouvais rien faire de bon jusqu'à ce que j'usse employé la découverte. 1 bouteille me guérirent entièrement 6 43

—Comment pouvez vous vous faire une si rude concurrence à vos confrères ? Comment, parce que nous avons un capital qui nous met en position d'importer nos chapeaux directement des fabriques, parce que nous n'avons pas de commission à payer aux marchands de gros de Montréal, Hubert et Comtois, chapeliers, 685 rue Ste Catherine. jno

AVIS PUBLIC

Est donné par les présentes que la Cité de Montréal s'adressera à la Législature de Québec à sa prochaine session pour obtenir un acte qui amende sa charte pour les fins pour ci-après : 1) Pour modifier le cens électoral et pour étendre les pouvoirs du bureau des reviseurs ; (2) pour établir un système d'enregistrement des votes de cotisation ; (3) pour faire un emprunt pour reconstruire certaines dépenses improductives et d'autres fins ; (4) pour améliorer et faciliter le mode de perception des taxes ; (5) pour accorder une réglementation et le prolongement de certaines rues principales et pour effectuer un emprunt à cet effet ; (6) pour définir plus clairement les pouvoirs de la cité concernant les tramways ; (7) pour amender la section 8 de l'acte 47 Vict., cap. 51.

CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 31 Mars 1886. 3 49

Telegraphie

CANADA

LE FLEUVE.

Sorel, 22—La glace est en mouvement depuis ce matin.

Verchères, 22—Le fleuve n'est pas entièrement libre. L'eau est fort élevée.

EUROPE

Mort d'un médecin célèbre

Londres, 22 - Louis Xavier Ollier, chirurgien français bien connu, est mort.

Les rumeurs de guerre en Grèce.

Constantinople, 22—Sept vaisseaux de guerre ont reçu l'ordre de se tenir prêts à mettre à la voile, à une heure d'avis.

Un ordre prohibant la circulation des journaux grecs en Turquie vient d'être lancé.

Les victimes de l'incendie

Vienne, 22—Les journaux de cette ville n'ont réussi à collecter que $200 pour les victimes de Sisy. Le gouvernement va solliciter l'aide de l'étranger La perte totale à la propriété se monte à $250,000. Trois bâtiments publics demeurent debouts, y compris l'église protestante et la maison du maire. Les soldats ont arrêté le pillage auquel les paysans se livraient.

Le vrai parti libéral anglais

Londres, 22— M. Labouchère dans un discours prononcé hier soir à Chiswick, a soutenu que la masse du parti libéral anglais soutiendrait les vues de Gladstone sur la question irlandaise.

ETATS-UNIS

Inondation désastreuse

Denver, Col., 22—Une dépêche de la Trinité, dit : La pluie continuelle des derniers jours a tellement augmenté le volume de l'eau dans la rivière Purgatory, qu'elle renversa ses digues et inonda la partie la plus basse de la ville, détruisant plusieurs habitations.

Les occupants eurent à peine le temps d'atteindre une place de sûreté, en costume de nuit. Un mexicain fut noyé. Les travaux de l'aqueduc ont été inondés et la ville a été privée d'eau. Les pertes aux propriétés sont de $18,000.

Agression mystérieuse

Pensboro, W., 22 — Un étranger est entré dans la chambre d'une dame veuve nommée Hardesty et saisissant la pelle à charbon, lui en a déchargé plusieurs coups sur la tête. La pauvre femme tomba. Cela n'arrêta pas la rage de l'agresseur qui continua à frapper sa victime, jusqu'à ce que la tête fut entièrement ensanglantée. Il quitta ensuite la chambre d'un air calme. Aucune raison ne peut être donnée à cet acte barbare.

La chasse aux Indiens

Fort Bowie, Ariz, 22 — Le capitaine Dorst est revenu hier, après une poursuite infructueuse de Geronimo.

La grève des écoliers

St Louis 22—Dix-huit garçons de l'école Island à l'Est St Louis furent poussés à se joindre aux écoliers de l'école supérieure et se sont mis en grève. Leur requête pour obtenir une diminution d'heures de classe n'a pas été accordée.

La frontière américaine

Fort Bowie, Ariz, 22—Le général Miles a écrit à Washington aujourd'hui, afin de faire connaître le peu de protection des frontières américaines entre El Paso et la rivière Colorado. Il conseille l'application par le congrès de $200,000 pour fortifier les postes militaires actuels et en établir de nouveaux entre les places susnommées.

L'union des mécaniciens

Parsons, Kan, 24—La grande loge des mécaniciens et chauffeurs a nommé un comité chargé de faire une investigation au sujet du renvoi d'un certain nombre de frères. Ce comité, après enquête, déclara qu'ils avaient été déchargés sans raison et décida de demander leur réintégration dans leurs places. Les officiers de la loge après avoir considéré les motifs de la grève actuelle, ont déclaré qu'elle était injustifiable.

La foudre.

Jamesville, Min., 22—La foudre a frappé hier, l'une des écuries de courses de C. A. Degraff, occupée par les trotteurs, "Esperanza" cheval fast connu, a été tué, trois écuries ont été brûlées. Les pertes ne sont pas encore connues.

Une explosion prématurée.

Shenandoah Pa., 19—John Shamousky polonais, a été tué ; son frère et deux Hongrois ont été mortellement blessés, par suite de l'explosion prématurée d'une mine à Wiggen.

Cie des Chars Urbains

Le public est prié de prendre en note qu'il n'est permis de fumer que sur les deux dernières rangées des voitures couvertes, sous qu'il est absolument défendu de fumer dans les voitures fermées.

LUSHER,
Gérant.

21 avril 1886.

LA POUDRE A LEVAIN NOMMÉE

Cook's Friend

Est parfaitement saine et la plus economique

Le MEILLEUR sur tous les rapports,

A reçu pour son excellence SIX MEDAILLES dont trois d'Argent et trois de Bronze.

N'achetez aucune des autres poudres ayant un nom à peu près semblable, ce sont toutes de vilaines imitations.

Tous les épiciers respectables vendent le

COOK'S FRIEND.

307

Essayez le marché de Lamb

471½ RUE ST LAURENT,

pour votre VIANDE DE PAQUES, BOEUF, MOUTON ou PORC.

Qualité supérieure, une spécialité. 46



BICYCLES

Young America,
Pioneer,
British,
Coventy Club,
Rover Safety

—AUSSI—

LAMPES, SONNETTES,
SELLES D'IVOIRE, etc.
LAWN TENNIS, RAQUETTES,
BALLES, FILETS, MARQUEURS, etc.
FOOT BALLS, ARMES D'ESCRIME
ET MASQUES.

CADEAUX DE NOCE

Poterie artistique, Cristaux, objets en cuivre Produits de marbre et autres. Objets de Fantaisie. Assortiment un grand assortiment

D'argenterie en plaqué.

WATSON & PELTON,
53 rue St Sulpice.

Province de Québec, district de Montréal. Cour Supérieur. Montréal No 88—Dame Rosalie Rénaud, pétitionnaire, vs. George Lanctot, intimé, et MM. Macharen & Cie., distrayant—Le 1er jour de Mai 1886, à dix heures de l'avant-midi, au bureau d'affaires du pétitionnaire, rue St Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus, par ordre de justice, tous les meubles et effets du dit pétitionnaire, consistant en ce qui suit, savoir : un safe et garnitures d'office. Conditions comptant. WATTERS REED, B.C.S. Montréal, 22 avril 1886.

ANNONCE DE

John Murphy & Cie

NOUVEAUX PARAPLUIES
NOUVELLES OMBRELLES
NOUVEAUX PARASOLS

Nous avons reçu 5 caisses de ces marchandises importées directement, toutes de valeur exceptionnelle.

Pour les meilleures valeurs en parapluies venez chez

JOHN MURPHY & CO.

Pour le plus grand assortiment d'ombrelles venez chez

JOHN MURPHY & CO.

Pour les parasols les plus élegants venez chez

JOHN MURPHY & CO.

Parapluies à 32c, 45c, 50c.
Parapluies pour hommes 60c, 75c, 90c, $1.
Parapluie en soie depuis $1
Parapluies en soie pour hommes depuis $2 65.
Ombrelles pour dames depuis 50c.
Ombrelles pour enfants depuis 25c.
Parasols le plus grand choix depuis 75c à $17.

CHALES TRICOTÉS EN SOIE

Un assortiment de ces marchandises à $6, les mêmes étant vendues à $8 par les maisons de gros, couleur crème, écru, vieil or, noir et cuir.

JERSEYS JERSEYS

Nous avons le plus grand assortiment de jerseys de tout le Dominion.
Grandeurs de 32 à 42 pouces.
Jerseys à $1, 1.15, 1.25, 1.45 jusqu'à $6.50.
Pour le plus grand choix de jersey et le meilleur marché, venez chez

John Murphy & Cie

1781, 1783 RUE NOTRE-DAME

105, 107, 109, 111

RUE SAINT-PIERRE

Argent comptant et un seul prix.

ON DEMANDE une bonne femme de chambre dans une famille française, 663 rue Sherbrooke. jno 49

ON DEMANDE une fille de chambre au No 11 rue St Hubert à l'Hôtel du Carré Victoria. 5 49

ON DEMANDE 25 bons mineurs. S'adresser à Treffle Bastien, coin des rues Carrière et Mont Royal. 5 49

ON DEMANDE des menuisiers au No 316 rue Lafontaine. 4 49

ON DEMANDE une bonne cuisinière et une fille de chambre avec recommandations au No 295 rue Dorchester. 5 49

ON DEMANDE des filles qui savent travailler dans la reliure, S'adresser No 17 rue des Thérèses. jno 44

ON DEMANDE une fille de chambre bien recommandée au No 403 rue Sherbrooke. no

ON DEMANDE une bonne cuisinière bien recommandée au No 403 rue Sherbrooke. no

ON DEMANDE une fille instruite connaissant l'anglais et le français et capable de corriger les épreuves. Inutile de faire application si l'on n'a pas les aptitudes et les capacités nécessaires. S'adresser : Boîte 1427 Bureau de Poste. jno 35

ON DEMANDE une servante générale. S'adresser au No 74 rue St Louis. 274 no

UNE CUISINIÈRE demandée au No 459 rue Mignonne. Bons gages. 5 49

PENSION—Un couple ou un ou deux messieurs trouveront une bonne pension avec chambre confortable au No 41 rue des Allemands. Prix modéré. 46

A LOUER—Belles écuries meublées à louer. S'adresser au No 39 rue Saint-Gabriel. 262

CHEVAL A VENDRE—Bon cheval, 1300 livres, pour service ou voiture à bas prix. N. FRENFONTAINE, 54 carré Papineau. 6 49

A VENDRE—Le splendide trotteur de race "Three Rivers Boy," à une vitesse de 2.34, est en bonne condition, sera vendu bon marché, le propriétaire n'ayant pas de place pour lui. Aussi un buggy, harnachis, harnais, selle de dame. Tout être vu aux Ecuries du Palais, rue Dorchester, ou s'adresser 67 rue St Jacques. (du haut) 5 49

A VENDRE—Un bon piano droit $175. $15 comptant et $3 par mois. 7 octaves, belle caisse et en parfait ordre, un vrai bon marché. C. W. LINDSAY, 1353 rue Ste Catherine. 2 49

A VENDRE—Un beau piano droit, $195. $15 comptant et $10 par mois. En splendide ordre.

C. W. LINDSAY,
2 49 1353 rue Ste Catherine.

A VENDRE—Un splendide piano droit seulement $90, 7 octaves et belle caisse. Un bon marché.

C. W. LINDSAY,
2 49 1353 rue Ste Catherine.

A VENDRE plusieurs garnitures de bar. S'adresser à A. Trudeau, 39½ rue Visitation. 6 49

A VENDRE—600 TONNES DE FOIN PRESSÉ, à vendre à différentes stations sur la ligne du Pacifique. S'adresser à J. M. DORION, maître de poste, Stayersville, P.Q. jno 17

A VENDRE—Un MAGNIFIQUE BILLARD, à peine presque neuf, de manufacture de Samuel May, au complet.

S'adresser à C. DESMARTEAU, 1608 rue Notre-Dame, Montréal. jno 32

A VENDRE

Vieux journaux à vendre à 1c et 2c la livre. Bon pour envelopper dans les épiceries et ailleurs. S'adresser au bureau de LA PATRIE. jno

A VENDRE

TRÈS BON MARCHÉ

1 gazomètre pour 3 becs, neuf.
6 compteurs au gaz (un mercure).
50 consommateurs en gaz et lustres.
50 brûleurs en fer à cheval.
Les articles ci-dessus sont tous de première et en bon ordre.
Pour les conditions, s'adresser à M. A. bureau de LA PATRIE. 3 49

A VENDRE

Un MAGNIFIQUE HOTEL situé près du Palais de Justice, rue Notre-Dame.

S'adresser à

C. DESMARTEAU,
No 1608 rue Notre-Dame,
jno 28 Montréal.

AVIS DE CONVOCATION—En vertu de chacun, en date du 17 avril 1886, les parents et créanciers de feu Henry Griffin, en son vivant cultivateur de la cité de Montréal, sont convoqués pour le 28 du courant à onze hrs A.M. au palais de justice à Montréal, pour nommer un curateur et à la valorisation de ce dernier. J. E. CHAMPOUX, Dept. P. C. S. Montréal, 20 avril 1886. 3 49

AVIS

AVIS est ici donné que toutes les personnes dépourvues d'employer l'invention pour laquelle (un patent) du Canada, No 19175, a été accordée le 27 avril 1885 à J. N. Hart, devront s'adresser à Charles G. G. Simpson de Montreal, qui accordera des licences à cet effet.

C. G. G. SIMPSON,
Procureur.
3 49

I. HARRIS & FILS

Successeur de B. GOLDSTEIN,

1004 rue Notre-Dame,

Importateurs et manufacturiers en gros de Cigares, Tabacs, Pipes de Bruyère et d'écume de mer et toutes espèces d'objets de fantaisie pour fumeurs. Notre "HARRIS'S FAVOURITE" fait à la main et fabriqué avec le tabac de la Havane, est le meilleur cigare à 5 cts sur le marché. Essayez le et vous serez convaincu.

jno 45 I. HARRIS & FILS.

COLONNE CARSLEY

Mercredi, 21 Avril

Parapluies de soie, 80c
Parapluies de soie, $1.00
Parapluies de soie, $1.10
Parapluies de soie, $1.25
Parapluies de soie, $1.35
Parapluies de soie, $1.50
Parapluies de soie, $1.65
Parapluies de soie, $1.75
Parapluies de soie, $2.00
Parapluies de soie, $2.25
Parapluies de soie, $2.50
Parapluies de soie, $2.75
Riches parapluies de soie, $3.00
Riches parapluies de soie, $3.25
Riches parapluies de soie, $3.50
Riches parapluies de soie, $3.75
Riches parapluies de soie, $4.00
Riches parapluies de soie, $4.25
Riches parapluies de soie, $4.50
Riches parapluies de soie, $4.75
Riches parapluies de soie, $5.00
Riches parapluies de soie Spitalfields, immense variété, jusqu'à $20.

Toutes sortes de parapluies en magasin ;

Burlington,
Titania,
Regent's park,
Martin,
Manchester,
London,
Londerama,
se fermant seuls,
Nouveau seuls,
Huit baleines,
Dix baleines,
Douze baleines,
Seize baleines.

VETEMENTS D'ENFANTS

Bonnets en mousseline pour enfants
Bonnets en dentelle pour enfants
Bonnets en cachemire pour enfants
Chapeaux en cachemire pour enfants
Bonnets en satin pour enfants
Chapeaux en satin pour enfants
Robes brodées pour enfants
Matelassé brodés pour enfants
Caleçons garnis pour enfants
Chales brodés pour enfants
Chales garnis en dentelle pour enfants
Nous vendrons en coton pour enfants
Nous vendrons en flanelle pour enfants
Pelisses garnies pour enfants
Barettes brodées pour enfants
Manteaux en flanelle pour enfants chez

S. CARSLEY

RAFRAICHISSEMENT :

Une salle de rafraichissement a été ajoutée à la salle d'attente, au deuxième étage. On y sert Thé, Café, Chocolat, Bœuf Haché, Petits Pains et Beurre. Tout est de première qualité et les prix sont modérés.

Fil en Bobines de Brok's

Le grand succès commercial de 1885, à Montréal, est l'introduction sur le marché du Fil en bobines de la vieille maison anglaise J. Brook & Co., reconnu par des milliers de personnes comme étant le meilleur fil en usage pour broderages à l'aiguille ou à la machine.

S. CARSLEY,

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777

Rue Notre-Dame

MONTREAL.

OPERA de GILBERT & SULLIVAN

LE MIKADO

OU LA VILLE DE TITIPU !

Partition pour le chant..... $1.00
Partition pour le piano..... 0.75
Fantaisie de Kuhe..... 0.75
Libretto..... 0.25
Musique des danses arrangée par Bucalossi.
Valses 60c ; Lancier 60c ; Polka 50c ; Quadrille 50c.
Pensent être obtenu chez Peters, Nordheimer & Lamplough, magasins de musique, no 3

L'association Anglo-Canadienne des Editeurs de Musique,
38 Church Street, TORONTO.
3 tse 186 Hob

Theatre Royal

STARROW & JACOBS..... Propriétaires et gérants

Une semaine commençant Lundi, le 19 Avril Matinées tous les jours.
Engagement spécial de la brillante et renommée actrice tragédienne

Melle Louise Pomeroy

supportée par M. ARTHUR ELLIOT et une admirable compagnie d'acteurs.
Programme de la semaine :

MATINEES

Jeudi..... AS YOU LIKE IT
Vendredi..... ENGAGED
Samedi..... CAMILLE

SOIRÉES :

Lundi et vendredi..... HAMLET
Mlle Pomeroy dans le rôle d'Hamlet
Jeudi..... ENGAGED
Samedi..... RICHARD III

La semaine prochaine, la troupe nouvelle KENTZ-SANTLEY "Burlesques and comique Novelty Co."
Admission, 10, 20 et 30 cts.

GEORGE YON,

Etabli depuis 32 ans

Forblantier, plombier et couvreur marchand de poêles, fer-blanterie, bains portatifs, glacières, théières, fafaudières, comptoirs et toutes sortes de fournitures. Entrepreneur de couvertures en tôle galvanisée, tôle, fer-blanc, ardoise et gravois, et fait les réparations et le peinturage des couvertures, dalles, dallages, etc. etc. M. Yon se charge aussi du pompage d'appareils de chauffage à air chaud et à vapeur, bains, water closets, conduits d'égout, tuyau à l'eau, bois à moins, tuyaux à gaz, gazomètres, et aussi du montage des poêles pour la saison d